

Les Cahiers de **BISCHHEIM**



www.ville-bischheim.fr



PROPRETÉ URBAINE

Tous responsables



LE CRÉDIT MUTUEL FAIT BAISSER LE BUDGET MOBILE DE TOUTE LA FAMILLE.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BISCHHEIM
62, ROUTE DE BISCHWILLER – BP 75
67802 BISCHHEIM – TÉL. : 0 820 820 510*
COURRIEL : 01011@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 € TTC/min

Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.

**Brasserie
à l'Aigle d'Or**

Propriétaire: M. et M^{me} ROCAS



Ouvert tous les jours
de 6 h à 21 h
sauf dimanche après-midi

31, rue Nationale - 67800 BISCHHEIM - Tél. 03 88 62 61 31

GALLEGO SANITAIRE

**Plomberie • Pompage • Canalisation
Débouchage de conduites • Nettoyage haute pression**



BP 90041 - 67800 BISCHHEIM CEDEX
27, route de la Wantzenau - 67800 HOENHEIM
Tél. 03 88 81 13 87 - Fax 03 88 81 23 60

www.gallego-sanitaire.com
info@gallego-sanitaire.com



BRUNO ZEDER - LE BÂTIMENT DE B À Z

19, rue de Tours - 67800 BISCHHEIM
Tél. 03 88 833 216 - Port. 06 08 014 930

PEINTURE INTÉRIEURE
REVÊTEMENTS MURAUX
ENDUITS STRUCTURÉS & DÉCORATIFS
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS, MOQUETTE, P.V.C., STRATIFIÉ
RAVALEMENTS DE FAÇADES

INTERVENTION APRÈS SINISTRE
AGRÉÉE PAR CERTAINES COMPAGNIES D'ASSURANCES



S.R.I.
SCHMITT

INSTALLATION ÉLECTRIQUE GÉNÉRALE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
SERVICE ENTRETIEN
RÉGULATION CHAUFFAGE
MONTAGE ANTENNE T.V.

21, rue des Alouettes - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM
Tél. 03 88 20 26 42 - Fax 03 88 20 11 84
En cas d'URGENCE Tél. 06 09 32 64 65



Supplément détachable en cahier central

INFOS MUNICIPALES



- 6-7 • Conseil municipal :
les principaux points en bref
- 8 • Budget primitif du CCAS
- 9 • Élections départementales
- 10 -17 • Dossier : Propreté urbaine
Tri des déchets
- 18 • Visite du recteur d'académie
- 19 • PLU métropolitain :
Dernières phases
- 20 • Concours municipal de
fleurissement
- 21 • Prévention SDIS :
DéTECTEURS de fumée
- 22-23 **BISCHHEIM EN IMAGES**
- 24 • Brèves

EN VILLE



- 25 • Messti 2015
- 26 • Rendez-vous

CULTURE



- 27 • Salle du Cercle : programme
- 28 • Exposition « Rendez-vous
dans la Cour »
- 29 • Animations Cour des Boecklin
• Dansez au rythme des saisons
- 30 • Concerts : Harmonie
de Bischheim
• Concert-apéritifs

SENIORS



- 31 • Forum retraite – Plan Canicule –
Sortie Vieil-Armand

VIE SCOLAIRE



- 32 • Au lycée : L'histoire des harkis
- 33 • Rentrée 2015/2016 : Admission
dans les écoles

ENFANCE JEUNESSE



- 34 • Animations
- 35 • Unis-cités :
Au service de la culture
• Inscriptions accueils de loisirs

COMMERCES ET ÉCONOMIE

- 36 • Label : Prix de l'accueil

37-40 **INFOS ASSOCIATIONS**

- 41 **TRIBUNES LIBRES**
- 42 **ÉTAT CIVIL**
- 43 **AGENDA**



> LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou l'un de ses adjoints, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de leur secrétariat.

Jean-Louis Hoerlé

*Maire - Vice-Président de l'Eurométropole
Conseiller départemental*

jl.hoerle@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 52

Hubert Drenss

*1^{er} Adjoint au Maire - Développement
économique, emploi et logement*

h.drenss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64

Bernadette Gillot

*2^e Adjointe au Maire - Éducation, petite enfance
et affaires démographiques*

b.gillot@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 81

Patrick Koch

*3^e Adjoint au Maire - Travaux et environnement
Conseiller de l'Eurométropole*

p.koch@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 61

Nelly Kraemer

*4^e Adjointe au Maire - Animation culturelle,
événementiel et communication*

n.kraemer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 72

Fabien Weiss

*5^e Adjoint au Maire - Cohésion sociale,
développement durable et prévention
de la délinquance*

f.weiss@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 64

Danielle Tischler

*6^e Adjointe au Maire - Finances, marchés,
informatique*

d.tischler@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 74

Jean-Claude Kieffer

7^e Adjoint au Maire - Sport, jeunesse

jc.kieffer@ville-bischheim.fr - Tél. : 03 88 20 83 69

Mairie de Bischheim

37 route de Bischwiller - 67800 BISCHHEIM

Tél. : 03 88 20 83 83

Heures d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h - 11h45 et 14h - 17h30

Mardi : 8h - 11h45 et 14h - 18h30

Vendredi : 8h - 12h30 et 13h30 - 16h

 www.ville-bischheim.fr



> LES SERVICES MUNICIPAUX

| | |
|---|----------------|
| Direction générale des services | 03 88 20 83 52 |
| Affaires démographiques | 03 88 20 83 83 |
| Police municipale | 03 88 19 94 79 |
| Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) | 03 88 20 83 91 |
| Sport Animation Culture Jeunesse | 03 88 20 83 69 |
| Éducation | 03 88 20 83 81 |
| Urbanisme - Développement économique | 03 88 20 83 64 |
| Services Techniques | 03 88 20 83 61 |
| Point Info Culture | 03 88 33 36 68 |
| Bibliothèque | 03 88 81 49 47 |
| Communication | 03 88 20 83 73 |

l.lamard@ville-bischheim.fr

Les Cahiers de BISCHHEIM *magazine de la ville de Bischheim*

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly Kraemer - n.kraemer@ville-bischheim.fr

DIRECTION COMMUNICATION : Danielle Vispi - d.vispi@ville-bischheim.fr

RÉDACTRICE EN CHEF - COORDINATION : Laurence Lamard - l.lamard@ville-bischheim.fr

RÉDACTION : ont collaboré à ce numéro : Francine Edel et Sandrine Galland

CREATION MAQUETTE & MISE EN PAGE : Nicolas Target - n.target@ville-bischheim.fr

PHOTOS COUVERTURE : Nicolas Target

RÉGIE PUBLICITAIRE : mairie de Bischheim, service communication

IMPRESSION : Gyss Imprimeur - 67211 Obernai

TIRAGE : 11 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : avril 2015



La propreté urbaine, c'est l'affaire de tous !

Traduction Jean-Claude Graeff

Die Sauberkeit der Stadt ist ein wesentlicher Bestandteil unserer Lebensqualität und soll die starken Erwartungen der Einwohner erfüllen.

Unsere Stadt und die Dienste der „Eurométropole“ setzen zahlreiche menschliche, materielle und finanzielle Mittel ein, um die Abfälle so gut wie möglich einzusammeln und so die Sauberkeit im öffentlichen Raum, sozusagen „ unserem Gemeingut“, zu gewährleisten.

Im Gegenzug liegt es an jedem von uns, sich für den Gebrauch dieses Raums verantwortlich zu fühlen, denn die Sauberkeit einer Stadt hängt auch und in erster Linie vom Bürgersinn eines jeden, von dem Benehmen ihrer Einwohner oder Besucher und von dem Respekt der geleisteten Arbeit ab.

Wir müssen jedoch feststellen, dass das von unseren Diensten eingesammelten Abfallvolumen ständig zunimmt; an der „Ballastière“, zum Beispiel, ist die Menge wie die Art der auf diesem Naturgebiet eingesammelten Abfälle einfach nicht akzeptabel. Jeder muss sich bewusst werden, dass er für seine Abfälle verantwortlich ist und, dass er sie also in die dafür vorgesehenen Mülleimer, Behälter oder Mülldeponien ablegen soll.

Für manche ist das selbstverständlich, aber anderen muss noch zu diesem Reflex verholfen werden. Mit einer Beilage zum Herausnehmen und zum Behalten wollen wir Sie deshalb auf alle Aspekte der Abfallbewirtschaftung in unserer Stadt aufmerksam machen und Ihnen beim Aussortieren helfen.

Reinigen ist gut und recht, aber nicht verschmutzen ist noch besser! Dabei liegen die Herausforderungen sowohl im Bereich der Ästhetik, der Gesundheit, der Sicherheit, der Umwelt als in dem der Finanzen.

Am Anfang dieses Jahres habe ich mich entschlossen, mich mit Danielle Diligent, Mitglied des Stadtrats in Schiltigheim und in der „Eurométropole“, im neuen Kanton Schiltigheim-Bischheim zur Wahl zu stellen, um dessen Einwohner im „Conseil Départemental“ zu vertreten. Somit, werden uns diese neuen Mandate, mit den Verantwortungen der Oberbürgermeister unserer beiden Städte als Vize-Präsident im Rat der „Eurométropole“, uns erlauben, aktiver an den Verhandlungen über die Kompetenzübertragungen zwischen diesen beiden Instanzen mitzuwirken.

Ich bedanke mich sehr herzlich für diesen erneuten Vertrauensbeweis und ich werde mich dafür einsetzen, die Interessen unseres Gebiets und all ihrer Einwohner zu vertreten und zu verteidigen.



Nicolas Taget

La propreté urbaine est l'un des éléments essentiels de la qualité de notre cadre de vie et répond à une attente très forte des habitants.

Notre ville et les services de l'Eurométropole déploient d'importants moyens humains, matériels et financiers pour organiser au mieux la collecte des déchets et assurer la propreté de l'espace public qui est en quelque sorte « notre propriété collective ».

Il nous appartient donc, en contrepartie, de tous nous considérer comme responsables de l'utilisation de cet espace car la propreté d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun, des comportements de l'ensemble de ses habitants comme de ses visiteurs et du respect du travail accompli.

“ Chacun est responsable de son déchet ”

Or, force est de constater que le volume des déchets collectés par nos services ne cesse d'augmenter. Pour prendre l'exemple de la Ballastière, la quantité comme la nature des déchets ramassés sur ce site naturel ne sont pas acceptables. Chacun doit prendre conscience qu'il est responsable de son déchet et qu'il doit, à ce titre, le déposer dans les corbeilles, déchèteries, conteneurs d'apports volontaires prévus à cet effet.

Une évidence pour certains mais pour d'autres, un réflexe qui reste encore à acquérir. C'est pourquoi nous avons voulu vous sensibiliser

à tous les enjeux de la gestion des déchets dans notre ville et vous aider à mieux trier en vous offrant un supplément détachable à conserver.

Nettoyer c'est bien. Ne pas salir c'est mieux ! Les enjeux sont à la fois esthétiques, sanitaires, sécuritaires, environnementaux et financiers.

En ce début d'année, j'ai souhaité avec Danielle Diligent, conseillère municipale de Schiltigheim et conseillère de l'Eurométropole, solliciter les habitants du nouveau canton de Schiltigheim-Bischheim pour les représenter au Conseil Départemental. Ainsi, avec les responsabilités de Vice-Président assumés par les maires de nos deux communes au Conseil de l'Eurométropole, ces nouveaux mandats nous permettront de participer plus activement aux négociations portant sur le transfert de compétences entre ces deux instances.

Je vous remercie très sincèrement de cette nouvelle preuve de confiance que vous m'avez accordée et je m'engage à servir et à défendre les intérêts de notre territoire et de tous ses habitants.

Jean-Louis HOERLÉ

Maire de Bischheim
Vice-Président de l'Eurométropole
Conseiller départemental



Nicolas Target

Les principaux points en bref..

Séance du 12 février

PÔLE RESSOURCES

Extension de l'école République et sollicitation de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

L'opération d'extension portera notamment sur :

- la démolition des actuelles structures modulaires,
- la création d'une extension regroupant les locaux administratifs, des locaux pour les intervenants extérieurs, une salle polyvalente, une salle de restauration, la BCD, des sanitaires,...
- la restructuration partielle de locaux dans le bâtiment existant ainsi que la création d'un ascenseur,
- le réaménagement partiel de la cour.

Le conseil municipal

- approuve le projet d'extension de l'école République pour un montant prévisionnel de l'opération de 2 085 247,24 € HT, soit 2 502 296,69 € TTC (valeur juin 2014 – hors mobilier et location structures mobiles),
- charge Monsieur le Maire de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'études, de travaux, de fournitures liées au présent projet et avenants, ainsi que toutes les décisions concernant les actes concourant à l'exécution de la présente délibération.

Avenant à la convention de mise à disposition d'un archiviste itinérant du CDG 67

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire :

- à signer l'avenant de mise à disposition d'un archiviste itinérant du CDG 67 pour une intervention à hauteur de 41 jours pour 2015,
- de voter les crédits supplémentaires (le tarif de la prestation par jour passant de 220 à 250 € en 2015)

Création d'un poste de chargé de mission "charte handicaps et politique des aînés"

Le conseil municipal décide le recrutement d'une chargée de mission "charte handicaps et politique des aînés" qui aura pour principales missions d'assister et de conseiller la direction générale et les élus, de concevoir, mettre en oeuvre, développer et animer des partenariats, d'animer la relation aux différents publics. Ce poste sera pourvu par mobilité interne.

Parking de la Voûte Étoilée

Le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire (ou son représentant) à signer l'avenant au marché n° 14-03 relatif à la gestion du parking MAPA avec la S.C.A.E.B. pour prolonger l'exploitation du parking jusqu'au 31 mars 2015 inclus, dans l'attente de la reprise en régie de l'équipement,
- de reprendre en régie l'exploitation du parking MAPA, cadastré Section 5

N°220/2, situé 32 rue des Officiers à Bischheim.

Projet de délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg – Avis de la Ville de Bischheim

Programme 2015 – Voirie, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, eau et assainissement. Poursuite des études et réalisations des travaux.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de délibération de l'Eurométropole de Strasbourg concernant le programme 2015 : poursuite des études et réalisations des travaux.

Modalités de mise à disposition des salles municipales dans le cadre des élections départementales

Le conseil municipal décide de mettre gratuitement les salles municipales à disposition des candidats en présence pour les prochaines élections départementales à raison d'une utilisation par demandeur.

PÔLE ENFANCE-ÉDUCATION

Subventions classes de découverte, projets d'action éducative ou projet d'école 2015

Le conseil municipal, décide :

- de fixer à 5,50 € par élève et par jour la participation municipale pour l'année 2015 :

- 1) pour les élèves domiciliés à Bischheim et scolarisés dans les écoles maternelles

- et élémentaires de Bischheim, pour les classes de découverte et voyages scolaires avec nuitée et les classes d'initiation à une pratique sportive et culturelle sans nuitée,
- 2) pour les élèves domiciliés à Bischheim et scolarisés dans des établissements spécialisés pour les cycles maternelle et élémentaire pour des classes de découverte avec nuitée,
 - 3) pour les élèves domiciliés à Bischheim et scolarisés dans les deux collèges de Bischheim pour les classes de découverte et voyages scolaires avec nuitée.
- de fixer à 2 € par élève et par jour la participation municipale pour l'année 2015 :
- 1) pour les élèves domiciliés à Bischheim et scolarisés dans des écoles maternelles et élémentaires hors Bischheim pour des classes de découverte avec nuitée.
 - 2) pour les élèves domiciliés à Bischheim et accueillis hors Bischheim, dans un établissement régional d'enseignement adapté (EREA).
- d'accorder une subvention complémentaire de 2 500 € à l'école élémentaire At Home pour l'organisation d'une classe transplantée prévue à Lalaye en juin 2015 pour 46 enfants répartis en deux classes.

Tarifs accueil périscolaire, accueil de loisirs du mercredi hors vacances scolaires et école de danse 2014/2015

Le conseil municipal décide de fixer à :

- 0, 80 € le forfait périscolaire

- 2 € le forfait périscolaire du soir.
- 4,30 € le tarif plein pour un enfant domicilié à Bischheim, accueilli jusqu'à 17 h le mercredi et 3,10 € pour un enfant bénéficiaire des bons de la CAF.
- 6,30 € le tarif plein pour un enfant non domicilié à Bischheim, accueilli jusqu'à 17 h le mercredi et 5,10 € pour un enfant bénéficiaire des bons de la CAF.

et autorise :

- le fractionnement mensuel du tarif trimestriel pour les élèves s'inscrivant en cours de trimestre,
- le fractionnement du tarif horaire par quart d'heure pour les stages ou ateliers dont la durée est variable.

Subvention à l'association « Cercle d'échecs Bischwiller 1981 »

Le conseil municipal décide d'accorder à l'association « Cercle d'échecs Bischwiller 1981 » une subvention de 500 € au titre des activités menées à l'école élémentaire République dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

PÔLE ANIMATION DU TERRITOIRE – COMMUNICATION

Convention financière 2015 avec l'Association Livres

Le conseil municipal approuve la convention financière proposée à l'association Livres qui fixe le montant de la subvention attribuée par la ville à 45 000 € pour 2015.

PÔLE DÉVELOPPEMENT URBAIN – COHÉSION SOCIALE

Demande de préemption auprès de l'Eurométropole de Strasbourg

Dans le cadre du projet appelé « Sapin Vert », visant à rationaliser et regrouper des services municipaux et associatifs, le conseil municipal a décidé d'engager une étude de faisabilité et de programmation. Cette étude a confirmé l'opportunité du projet et le besoin de création de places de stationnement pour cet équipement collectif.

Dans ce cadre, le conseil municipal sollicite l'Eurométropole de Strasbourg à l'effet de mettre en œuvre le droit de préemption urbain pour acquérir le bien situé section 9 parcelle 139.

Il s'engage à racheter ledit bien à l'Eurométropole de Strasbourg aux conditions financières de la préemption majorées des frais d'actes notariés et des frais d'agence.

Il autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint à signer tous les actes afférents à cette transaction.

Acquisition d'une parcelle – rue des Vergers

Le conseil municipal décide de procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée section 1 n°320 d'une superficie de 1,28 are, située rue des Vergers et propriété du Réseau Gaz de Strasbourg, pour un montant de 10 000 € HT.

MÉDAILLÉS ET NOUVEAUX RETRAITÉS DE LA VILLE

Le personnel de la ville honoré

Promotion du 14 juillet 2014

Médaille vermeil

Francine Edel - Pôle animation du territoire
Claude Schwach – Pôle ressources

Médaille d'argent

Doris Weiss – Pôle animation du territoire
Carole Zaug – Pôle développement urbain et cohésion sociale

Promotion du 1^{er} janvier 2015

Médaille d'or

Chantal Rubert – Pôle ressources

Médaille vermeil

Anne Fuchs – Pôle ressources

Médaille d'argent

Yves Mathis - Pôle ressources
Raïda Bouazza – Pôle ressources
Nicole Lambert – Pôle animation du territoire
Philippe Kreyenbihler – Pôle ressources

Départs en retraite

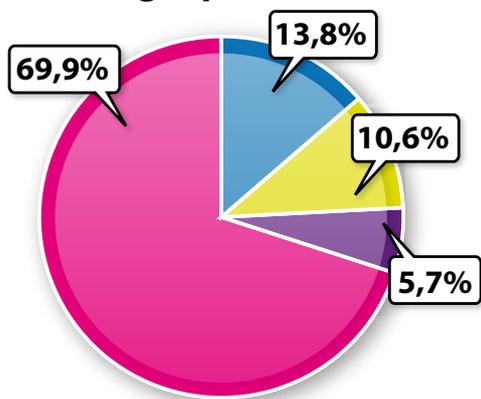
Dominique Graesser, Annick Jacob, Gilbert Klein, Claudine Reinbolt, Hubert Hoffmann, Chantal Rubert, Pierre Laemmel, Maria Muller.



Budget primitif du CCAS

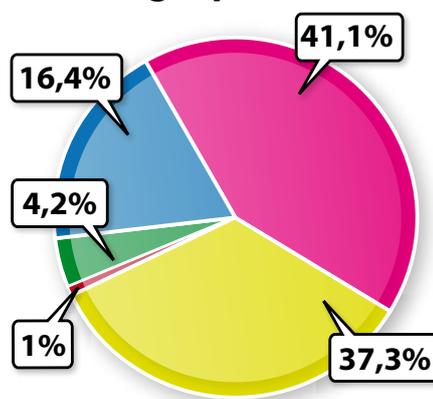
Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Bischheim (CCAS) a adopté son budget primitif en février.

Postes de dépenses du budget primitif 2015



- Personnes âgées
- Interventions sociales
- Petite enfance
- Administration

Postes de recettes du budget primitif 2015



- Recettes propres
- Autres participations
- Autre
- CAF
- Subvention ville

Les dépenses et les recettes s'élèvent à 3 271 211 € :

- 3 244 351 € pour la section de fonctionnement dont près de 77 % de charges de personnel.

- 26 860 € pour la section d'investissement.

Rénovation énergétique
Le gaz naturel, naturellement !

réseaugds
Gaz Distribution Services

Vous souhaitez optimiser votre confort intérieur et réaliser des économies d'énergies ?

Convertir votre installation de chauffage au gaz naturel : c'est simple, rapide et économique !

Proche et réactif, Réseau GDS vous accompagne dans votre démarche de rénovation :

- Un interlocuteur dédié pour répondre à vos questions
- Des conseils personnalisés selon vos besoins énergétiques
- Des aides financières pour concrétiser vos projets

Pour une installation de chauffage de qualité choisissez un installateur partenaire EFFI'GAZ 2015. La liste est disponible sur www.effigaz.fr

03.88.79.57.00
www.reseau-gds.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

point S
TENUE DE ROUTE • LE SPÉCIALISTE

PNEUS METZGER
60 années d'expérience

- pneumatiques
- amortisseurs
- équilibrage
- vidange
- géométrie
- échappement
- freins
- climatisation

34 rue Faubourg-de-Pierre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 39 20

67 rue de la République - 67800 HOENHEIM
Tél. 03 88 33 21 96

MICHELIN

ETS MEYER

- installations sanitaires
- systèmes de chauffage
- génie climatique
- confort durable

18, rue Saint-Laurent
67800 BISCHHEIM
Téléphone 03 88 83 17 39
Télécopie 03 88 83 90 23
courriel : etsmeyer@orange.fr

Les Cahiers de BISCHHEIM

sont tirés à 11 500 exemplaires et distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Pour vos annonces publicitaires :

03 88 20 83 69

Vos nouveaux conseillers départementaux

Jean-Louis Hoerlé



Commerçant, Jean-Louis Hoerlé a mis fin à ses activités professionnelles le 26 avril 2014.

Élu maire de Bischheim en mars 2014, il a été le 1^{er} adjoint de André Klein-Mosser de 1983 à 2014, auquel il succède dans le canton remanié de Schiltigheim-Bischheim. Il représente Bischheim au Conseil de l'Eurométropole où il est vice-président.

Élu à la Chambre de Commerce et d'Industrie, il a présidé la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin de 2004 à 2011 et préside, depuis 2011, la CCI région Alsace. Fonction qu'il abandonnera prochainement pour se consacrer à ses missions de proximité.

Danielle Diligent



Responsable de formation, Danielle Diligent est retraitée. Schillikoise d'origine, elle a rejoint le MDA (Mouvement Démocratie Alsacienne) un parti local du centre gauche créé par Alfred Muller et est membre de l'UDI au plan national. Centriste dans l'âme, elle croit au rassemblement des idées et des hommes au-delà des fractures politiques traditionnelles.

Conseillère municipale de Schiltigheim depuis 2001, elle est parallèlement Conseillère de l'Eurométropole depuis 2014.

Bénévole engagée depuis longtemps, elle est également vice-présidente d'une association.

Résultats

Canton de
Schiltigheim – Bischheim
2^e TOUR - 29 MARS

70,47%

Jean-Louis Hoerlé (UMP)
Danielle Diligent (MDA/UDI)

29,53%

Denis Gabel (FN)
Laure Pffiffer (FN)

39,68%

Taux de participation

Les remplaçants

Hatim Bouhendah

Restaurateur.

Conseiller municipal délégué au sport
à Bischheim

Odile Barreault

Professeur des écoles.

Adjointe au maire chargée de la culture
et de la communication à Schiltigheim

Vous venez d'élire vos deux nouveaux conseillers départementaux qui représenteront le canton de Schiltigheim-Bischheim au sein du Conseil Départemental du Bas-Rhin qui compte désormais 23 cantons et 46 élus. Tous les conseillers départementaux ont été élus en même temps pour une durée de six ans.

Vous avez été appelé à voter pour un binôme homme-femme avec leurs deux remplaçants. Une nouveauté de ce scrutin dont l'objectif était d'avoir une parité parfaite au sein du Conseil Départemental.

Indépendance

Élus conseillère et conseiller départementaux, Danielle Diligent et Jean-Louis Hoerlé exerceront leur mandat

indépendamment l'un de l'autre.

Remplaçants

Le remplaçant de chacun des élus ne sera amené à jouer un rôle qu'en cas de démission ou de décès de l'élu dont il est le remplaçant.

Les compétences du département et les enjeux locaux

Le projet de loi visant à modifier les compétences du département n'est pas encore définitivement adopté mais le département devrait conserver ses principales compétences en matière sociale. Cependant, la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique

territoriale et d'affirmation des métropoles renforce et précise leur statut. La métropole exerce de plein droit, dans le périmètre métropolitain, un certain nombre de compétences et peut par ailleurs se voir déléguer, par convention, certaines compétences de l'Etat, de la région et du département.

Autrement dit, dans les mois à venir, des compétences du département du Bas-Rhin pourraient être transférées à l'Eurométropole de Strasbourg au terme des négociations qui seront menées entre les deux instances. Le rôle de vos nouveaux conseillers départementaux, également vice-président et conseillère à l'Eurométropole, sera alors très important pour défendre notre territoire.



Sans le travail quotidien des agents du service propreté, à quoi ressemblerait notre ville?



La propreté, c'est l'affaire de tous !

La propreté d'une ville, c'est l'affaire de tous au quotidien. Les enjeux sont à la fois esthétiques, sanitaires, sécuritaires, environnementaux et financiers. Dans ce dossier, nous nous attacherons plus particulièrement à l'impact de la gestion des déchets dans et par notre collectivité.

La notion de propreté dans une ville est vaste. Comprise au sens large, elle ne se limite pas à l'absence de déchets dans les rues mais englobe également la qualité du bâti, qu'il soit public ou privé, et les aménagements urbains (voirie, mobilier urbain, espaces verts,...). En d'autres termes, la gestion des déchets dans l'espace public n'est que l'un des aspects contribuant au sentiment d'une

ville propre et agréable mais il est majeur et engage la responsabilité de chacun d'entre nous.

Quelle quantité de déchet produisons-nous ?

Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères. Les calculs sont réalisés par l'Ademe (Agence

de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à partir des tonnages des poubelles des ménages (hors déchets verts) collectées par les collectivités locales.

On peut aussi, comme le fait Eurostat (organisme statistique européen) évaluer la quantité de déchets municipaux par habitant. La quantité produite monte alors à 536 kg par an, et intègre en plus des



contenu des poubelles sur la voie publique, les déchets de voirie issus du balayage, des marchés,...

Qui nettoie l'espace public ?



► Les services de l'Eurométropole

La propreté urbaine est une compétence de l'Eurométropole. 371 agents travaillent au nettoyage des chaussées, trottoirs et caniveaux sur le territoire des 28 communes qui la composent. A Bischheim, ces agents assurent la propreté de 41 kms de voirie et le vidage des 83 corbeilles situées sur le domaine métropolitain. Concrètement, ils interviennent dans toutes les rues ouvertes à la circulation.

► L'équipe propreté de Bischheim

Parallèlement et de façon complémentaire, la ville de Bischheim assume la propreté de tous les autres lieux publics relevant de sa compétence :

- les parcs, jardins, squares et aires de jeux
- les établissements municipaux comme la mairie, les écoles maternelles et primaires, les installations sportives et culturelles, les bâtiments de culte, le cimetière et toute la zone naturelle de la Ballastière, soit une surface totale de 76 hectares.

1 100 m³ de déchets par an

Tout au long de l'année, quatre agents effectuent le ramassage des déchets et le vidage de 153 corbeilles sur les sites précités. Ils sont renforcés dans leurs activités par le travail quotidien des concierges des établissements scolaires et dans certains cas, des installations sportives.

Ce sont ainsi, 1 100 m³ de déchets qui sont collectés chaque année par les agents municipaux (imaginez un cylindre de 1 mètre de diamètre d'une hauteur équivalente à 10 fois celle de la Cathédrale de Strasbourg). Un chiffre auquel il faudrait ajouter le volume des déchets collectés par le service propreté de l'Eurométropole sur les voiries.

déchets des ménages, ceux des collectivités et une partie des déchets d'activités économiques.

Les déchets ménagers

Ces sont les déchets issus de l'activité domestique des ménages, pris en charge par les collectes usuelles ou séparatives.

S'y ajoutent les déchets non ménagers collectés dans les mêmes conditions (déchets produits par les artisans, les commerçants, bureaux, ...) appelés déchets assimilés. Ils sont divers et regroupent les encombrants, les gravats, les déchets ménagers spéciaux, les déchets électroménagers électriques et électroniques.

Les déchets de notre collectivité

Ce sont les déchets issus des services communaux tels que les écoles, les services techniques, les bâtiments communaux, l'entretien des espaces verts publics, le

Ville propre = ville sans déjection canine



Rien n'est plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections de nos amis à quatre pattes, de rentrer chez soi et de découvrir les chaussures de nos enfants ou les roues de la poussette souillées par ces déjections. Calvaire du piéton, les déjections canines sont un vrai problème de santé publique car elles peuvent transmettre des maladies parasitaires ou provoquer glissades et chutes accidentelles. Quant à l'aspect esthétique : sans commentaire !

Encore des récalcitrants

Avec des campagnes de sensibilisation menées auprès des propriétaires de chiens, l'installation de 11 canisites à travers la ville et de 8 distributeurs de canisachets, la ville tente de lutter contre ce fléau. « La situation s'est améliorée dans notre ville mais force est de constater qu'il reste encore des propriétaires de chien récalcitrants à l'idée de ramasser les déjections de leur animal » explique Jean-Denis Klein, responsable des espaces publics.

Ne pas confondre massif de fleurs et canisite

Certains pensent peut-être bien faire en laissant leur chien se soulager dans les massifs de fleurs, imaginant contribuer gracieusement à leur développement par l'apport de cet engrais naturel. « Un comportement aux conséquences très désagréables pour les jardiniers de la ville chargés d'entretenir ces massifs et notamment lorsqu'ils désherbent manuellement. C'est un problème récurrent dans des sites comme le parc des Oiseaux ou devant l'Eglise St Laurent » confie Joël Haas, responsable des parcs et jardins.

Ramasser les déjections de son animal est un geste citoyen et responsable pour maintenir une ville propre.

Deux cas particuliers problématiques



Les voies du tram

Le tram dessert trois stations à proximité de Bischheim (lycée Marc Bloch, Pont Phario et Marais). A proximité ? En effet, les voies du tram ne sont pas sur la commune de Bischheim qui n'a ni l'obligation, ni même le droit de les nettoyer. « Pour des raisons de sécurité, les agents des communes ne sont pas autorisés à ramasser les déchets sur les voies du tram, qui sont de la responsabilité de la CTS. Or, comme un certain nombre de citoyens ont pu le constater, les déchets s'amoncellent. Un phénomène amplifié par l'installation des grillages qui jalonnent les voies et où les déchets restent coincés et sont du plus mauvais effet » explique le maire Jean-Louis Hoerlé. « Nous sommes en contact avec la CTS et nos voisins de Schiltigheim pour tenter de trouver une solution à ce problème ».

l'environnement. Or, là encore, les agents communaux voire de l'Eurométropole ne peuvent intervenir pour des raisons de sécurité sur ces terrains ou plates-bandes qui sont du ressort de l'État. « Nous suivons avec intérêt ce dossier en relançant les services de l'État régulièrement et là aussi, nous espérons aboutir à une solution » confie Jean-Denis Klein, responsable du service espaces publics à Bischheim.



Entrées et sorties d'autoroute

À Bischheim comme ailleurs et notamment à Strasbourg, le sujet fait polémique et exaspère. Aux abords de l'autoroute et plus encore, près des entrées et des sorties, les déchets sont légion.

Fâcheux pour l'esthétique d'une entrée de ville et désastreux pour



Le 27 mars, c'était nettoyage de printemps à la Ballastière pour les services de la ville aidés par des associations et des habitants. Cette année encore, la nature des déchets collectés sur le site laisse sans voix!

Un site particulier : le plan d'eau de la Ballastière

Lieu privilégié de détente, la Ballastière de Bischheim bénéficie, en raison de son importante fréquentation durant la saison estivale, d'un traitement complémentaire dès les beaux jours. La ville fait appel à une entreprise d'insertion (la Régie des Écrivains cette année) pour renforcer l'équipe propreté de la ville, ce qui permet :

- un passage pour un nettoyage quotidien de mi-mars à fin septembre ;
- une présence quotidienne en juillet et en août.

Rien que sur ce site, 700 m³ de déchets sont collectés et le plus choquant tient à la nature de certains déchets : canapés, moteurs de voiture, pneus, gravats,... et même des sacs remplis d'ordures ménagères. C'est tout simplement incompréhensible, l'Eurométropole étant doté d'un système de collecte des déchets ménagers performant.

Trop c'est trop !

Partout, le volume des déchets collectés sur le domaine public est en augmentation. La raison ? Des habitudes de consommation et un manque total de responsabilité de certains citoyens qui jettent impunément leurs déchets là où ils se trouvent, sans aucun respect pour les autres et pour notre environnement. On peut se révolter de l'état de propreté lamentable des voies du Tram ou des abords des autoroutes mais avant de mettre en cause ceux qui ne nettoient pas, il faudrait commencer par s'interroger sur la présence de ces déchets. Est-il normal de jeter papiers et bouteilles par la fenêtre de sa voiture ? La réponse semble évidente mais visiblement, le civisme n'est pas une valeur partagée par tous !

Pourtant, ces comportements négligents se traduisent par :

- une dégradation de la qualité de notre cadre de vie en raison de l'aspect visuel

négatif généré par ces mauvaises habitudes ;

- un impact indiscutable sur l'environnement car la « digestion » (très lente) de ces déchets par la nature entraîne le transfert d'éléments toxiques empoisonnant nos ressources vivrières (eaux de la nappe phréatique,...). Les

Tag et graffiti



Le graffiti a parfois sa place dans l'environnement urbain. A condition d'être autorisé.

Acte de vandalisme ou art de rue ? Les avis divergent. Mais une chose est sûre : les dessins ou signatures sur des surfaces publiques ou privées sans autorisation de leur propriétaire sont punis par la loi et s'apparentent pour beaucoup à une véritable pollution visuelle.

Les services techniques de la ville s'emploient à les faire disparaître dans les meilleurs délais. Aussi, si vous voyez un tag dans la ville, vous pouvez le leur signaler au 03 88 20 83 61.

conséquences sont un réel problème de santé publique ;

- un impact financier sur les ressources des villes car les coûts d'élimination de ces déchets ne cessent d'exploser.

Quelles sont les solutions ?

► Verbaliser ?

On pourrait peut-être réduire le volume de déchets jetés sur la voie publique mais certainement pas les coûts. Il faudrait une « armée » d'agents verbalisateurs pour enregistrer un réel progrès. Les coûts en personnel pour la collectivité augmenteraient et seraient à financer par l'impôt.

► Se résigner à nettoyer sans réagir ?

La propreté urbaine est un service public. Notre collectivité l'assume au mieux. Au regard du volume de déchets collectés, on ose à peine imaginer l'état des rues si ce service n'existait pas ou simplement s'arrêterait quelques semaines. Quant à la Ballastière en été, qui aimerait se détendre sur la plage jonchée de détritus ? Une semaine sans nettoyage et le site serait à coup sûr déserté.

La ville n'a aucunement l'intention de cesser ce service rendu à ses habitants pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité ou tout simplement pour offrir à tous un cadre de vie agréable. Mais confrontée à l'augmentation de la charge financière de

ce service et aux enjeux environnementaux, la ville se doit de réagir en rappelant chacun à ses devoirs.

► Une ville propre : c'est la responsabilité de tous !

La meilleure façon de vivre dans une ville propre est de ne pas la salir. Une évidence un peu naïve ? Certes, mais si chacun avait cette idée en tête avant de se débarrasser d'un papier, mégot ou autre déchet. « *Il est nécessaire que chacun d'entre nous prenne conscience qu'il est responsable du déchet qu'il produit et par voie de conséquence de son élimination. Toute personne doit s'interroger sur ses propres comportements. La propreté est l'affaire de tous et ne doit pas reposer uniquement sur ceux qui ont la charge de nettoyer* » précise Patrick Koch, adjoint au maire en charge des travaux et de l'environnement.

Ne rien jeter sur la voie publique, c'est contribuer à la propreté de la ville. Cela ne coûte rien ! C'est juste un acte de civisme, de bon sens et un premier pas !

Car le second aspect de la gestion des déchets est leur élimination, soit par voie d'incinération soit par voie de transformation. Devant la production exponentielle de déchets à l'échelle de la planète, leur valorisation est devenue primordiale et indispensable. Des filières se développent partout dans le monde et là encore, il est fait appel à la responsabilité de chacun, à Bischheim comme à Tokyo ou

Le coût de la propreté urbaine



Actuellement, le coût de la propreté urbaine pour la ville de Bischheim est de 250 000 €* par an (il comprend les frais de personnel, de véhicules, de matériel,...)

Augmentation des coûts en 2016

A partir de 2016, l'élimination des déchets collectés par le service propreté de Bischheim soit 1 100 m³ de déchets, qui est actuellement prise en charge financièrement par l'Eurométropole, sera à la charge de notre commune. Un coût estimé à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

**Ce chiffre représente le coût du service propreté dans le budget de la ville de Bischheim auquel il faudrait ajouter le coût des interventions du service propreté et nettoyage de l'Eurométropole (budget de l'Eurométropole) chargé de toutes les voies ouvertes à la circulation à Bischheim.*

à San Francisco. Notre rôle et notre devoir : produire moins de déchets et surtout trier ceux que nous produisons pour se donner une chance de les valoriser.

Agent de propreté : un travail nécessaire

Certains pensent ce travail ingrat. Ce n'est pas ainsi que le qualifient les agents de propreté : « *il est nécessaire* » explique Dany. « *D'ailleurs, les habitants nous le disent souvent : heureusement que vous êtes là !* ».

En théorie, leur tournée dans la ville devrait se limiter à vider les corbeilles et à ramasser, ici ou là, un papier qui se serait envolé. Ce n'est malheureusement pas le cas. Leur quotidien a souvent de quoi énerver. « *Les déchets à côté d'une poubelle vide, les sacs remplis de bouteilles au pied des conteneurs à verre, des bouteilles cassées devant une école ou dans un parc mettant en danger les enfants et surtout la nature des déchets à la Ballastière. C'est inimaginable ce que l'on trouve sur ce site naturel alors qu'il existe des déchèteries* » confie Sébastien qui ne s'est toujours pas remis de la découverte dernièrement de la totalité des meubles (en bon état) d'une cuisine équipée.

Un manque de respect total de l'espace public qui va parfois plus loin : « *certains n'hésitent pas à nous provoquer en jetant des déchets à quelques mètres de nous alors que nous sommes en train de nettoyer* » raconte Dany. « *C'est rageant mais on s'efforce de rester calme face à une telle bêtise* » poursuit Sébastien.

Cependant, les agents de propreté aiment leur métier : « *à part les jours de pluie et de grand vent où il faut courir derrière les papiers, on apprécie de travailler dehors. Mais surtout, on sait que l'on est utile, au quotidien* ».

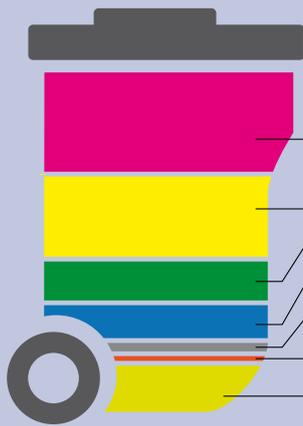


Nicolas Target

Je trie... pourquoi ?

478 kg par an... plus d'1,2 kg par jour : c'est la quantité de déchets que chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg a produit en moyenne en 2013... contre 530 grammes en 1960 ! Bonne nouvelle : 80% de nos déchets sont recyclables... à condition de trier. Nous sommes de plus en plus nombreux à séparer cartons, verres, plastiques des ordures ménagères. Par conviction, par habitude, parce qu'on « nous a dit de le faire ». Mais au fait, pourquoi trier nos déchets ? Voyage dans les coulisses du tri et du traitement de nos déchets.

COMPOSITION D'UNE POUBELLE FRANÇAISE MOYENNE



80% de notre poubelle peut se recycler - 30% de produits compostables, 50% de matières recyclables (poubelles jaunes, conteneurs, déchèteries ou autres), pour seulement 21% de matières non recyclables.

- 30% de matières organiques (épluchures, coquilles d'oeufs, marc de café, etc.)
- 25% de journaux, papiers, cartons
- 13% de verre
- 11% de plastiques (dont 5% de plastiques recyclables)
- 4% de métaux
- 3% textiles
- 15% autres

recyclé fait économiser près de 800 kilos de pétrole brut ; une tonne de briques alimentaires recyclées permet de préserver 2 tonnes de bois ! Trier, c'est donc permettre d'économiser les matières premières en évitant le gaspillage d'énergie et l'excès de déchets.

Rien ne se perd, tout se transforme...

Il s'agit aussi de produire des biens qui durent le plus longtemps possible, et qui en fin de vie serviront à leur tour de ressources pour fabriquer de nouveaux objets : « rien ne se perd, tout se transforme », c'est le principe de l'économie circulaire.

Il s'agit là d'un changement radical de notre modèle actuel qui génère des déchets coûtant des fortunes à collecter et éliminer. L'économie circulaire permettra d'économiser plus de matières, de ressources et d'énergie. La gestion des déchets en constitue un pilier essentiel.

Trier c'est donner une nouvelle vie à nos déchets en leur permettant d'être recyclés. « Tri » rime avec « économies » : économies d'énergies, économies de ressources naturelles.

Nous savons aujourd'hui que les ressources naturelles ne sont pas inépuisables : trier,

c'est le premier geste qui permettra de recycler les emballages et les papiers en nouveaux objets sans apport de nouvelles matières premières.

Économiser les ressources

Par exemple, chaque tonne de plastique

Chiffres clés

Quantité de déchets sur l'Eurométropole

224 027 tonnes de déchets collectés, soit 22 fois le poids de la Tour Eiffel...

Déchets issus des bacs et conteneurs jaunes

En moyenne sur l'Eurométropole : 59,3 kg par habitant
Bischheim : 54,1 kg

Déchets issus des conteneurs à verre

En moyenne sur l'Eurométropole : 23,5 kg par habitant
Bischheim : 12,4 kg/an/hab

Erreurs de tri

21,8 % : C'est le taux moyen d'erreurs de tri dans les bacs et conteneurs jaunes sur l'Eurométropole. Un « bon » taux d'erreurs se situe plutôt autour de 15 %.

Source : Eurométropole



On observe que le tri est de meilleure qualité avec des conteneurs d'apport volontaire dans les secteurs d'habitat collectif dense.

Depuis 2012, la collectivité remplace donc dans ces secteurs les bacs jaunes par des conteneurs d'apport volontaire. L'amélioration des performances de tri a été nette et immédiate : dans le quartier

du Guirbaden, le taux d'erreurs de tri est passé de 80% à 13,7% en moins d'un an ! Ce système permet de préserver les efforts des bons trieurs.

Dans le quartier des Écrivains, 250 foyers expérimentent les conteneurs enterrés. Ce dispositif limite l'impact visuel des conteneurs et les risques liés aux actes de vandalisme, comme les incendies.

Le voyage de nos déchets

Une fois collectés par les services de l'Eurométropole, les déchets rejoignent différentes filières de traitement pour être recyclés ou valorisés.

Le contenu des poubelles et conteneurs jaunes est acheminé au centre de tri Altem du Rohrschollen (momentanément à l'arrêt).

Le contenu des poubelles bleues (ordures ménagères) est déchargé à l'usine d'incinération des ordures ménagères du Rohrschollen. Quand il est en activité, la chaleur issue de l'incinération permet de produire de l'énergie qui sert au fonctionnement de l'usine et de 3 sites industriels, alimente en eau chaude et chauffage 17 000 logements, et produit l'électricité équivalente à la consommation de 35 000 habitants.

L'un des fours de l'usine a été transformé en une unité de méthanisation. Elle permettra de valoriser la part fermentescible des déchets ménagers en biométhane. Le gaz ainsi produit permettra de chauffer 5 000 logements.

Au Rohrschollen, on trouve également le Centre de valorisation des déchets végétaux qui récupère les déchets verts en provenance des déchetteries, des services espaces verts des communes ou des entreprises. Ces déchets sont transformés en compost ou en plaquettes qui serviront pour produire de la chaleur.

Que fait-on avec... ?

- Avec du papier, on peut faire de nouveaux journaux ou de nouvelles revues.
- Avec le verre : de nouvelles bouteilles, pots ou bocaux.
- Avec de l'aluminium : des vélos, des canettes, des gouttières, des portes ou des ustensiles de cuisine.
- Avec de l'acier : des outils, des appareils électroménagers, des pièces automobiles ou aéronautiques.
- Avec du carton : de nouveaux cartons.
- Avec des briques alimentaires : du papier toilette, de la tapisserie, des serviettes en papier, du papier cadeau, des enveloppes kraft ou des panneaux agglomérés.
- Avec des bouteilles en plastique opaque : des arrosoirs, des bacs à fleurs, des sièges auto ou des tuyaux.
- Avec des bouteilles en plastique transparent : du rembourrage pour anoraks, couettes ou oreillers, ou des fibres polyester pour fabriquer des tissus, moquettes, laines polaires.
- Avec les déchets organiques - ou « bio-déchets », on peut produire du compost (par compostage) ou de l'énergie (par biométhanisation).

La nouvelle vie de la bouteille plastique



Les balles de bouteilles en plastique sont livrées à l'usine en provenance du centre de tri.



Les balles sont déconditionnées et les bouteilles entrent dans l'usine.



L'opérateur fait encore une vérification pour ôter ce qui peut « polluer » la matière première.



Vue d'ensemble des tapis qui conduisent les bouteilles triées vers les broyeurs.



À la sortie des broyeurs, on obtient des paillettes de plastique.



Nettoyées, (colles, restes de jus...) séchées, les paillettes sont chauffées, mélangées, filtrées et sont transformées en fils.



Les fils de plastique sont coupés en granulés.



Les sacs de granulés sont stockés avant envoi dans les industries qui les utiliseront pour fabriquer de nouveaux objets.

15 bouteilles en plastique transparent permettent de faire un pull polaire
15 bouteilles de lait en plastique opaque permettent de faire un arrosoir

Agir au quotidien

Chacun de nous est un maillon essentiel de la chaîne de recyclage. Quelques exemples de ce que nous pouvons faire à notre échelle...

Prenons garde aux erreurs de tri

Nos erreurs de tri ont des répercussions directes sur le travail des opérateurs de tri, sur l'environnement... et sur nos finances.

La santé et les conditions de travail des trieurs : accidents de travail, séquelles médicales lourdes et suivi psychologique obligatoire peuvent résulter de blessures occasionnées par des seringues, épines de rosiers, objets tranchants ou produits dangereux (soude, acides, solvants).

Une simple couche-culotte passe rapidement sur les tapis de tri, mais l'odeur laissée peut persister plusieurs heures.

Les risques techniques : les machines utilisées pour trier mécaniquement sont

conçues pour des cartons et emballages légers. La présence de pièces métalliques, métaux, bois ou gravats accélère l'usure des tapis et machines et provoque de lourdes pannes.

L'impact financier et environnemental : un déchet placé dans le mauvais bac engendre un coût supplémentaire pour la collectivité. Mis de côté avec les autres produits « refusés », il sera à nouveau transporté vers l'usine d'incinération. Ces opérations génèrent un coût supplémentaire en

matière de tri et de transport, et ont un impact sur la consommation de carburant et la production de CO2.

Vous ne savez pas si un déchet est recyclable ou non ?

Jetez-le dans votre poubelle habituelle destinée aux ordures ménagères. Il vaut mieux agir ainsi que de rendre impropre au recyclage le contenu complet d'un conteneur de tri.

Lançons-nous dans le compost

Le quart de notre poubelle est composé de déchets organiques (épluchures, fanes, tiges, feuilles, coquilles d'oeufs, marc de café...) qui peuvent se transformer en merveilleux compost pour enrichir jardins, plates-bandes et jardinières des balcons.



Évitons de brûler... de l'eau !

Faire du compost, c'est réduire de manière significative le volume de nos déchets et limiter le recours à l'incinération : quand on y réfléchit, n'est-ce pas une aberration de consommer de l'énergie pour transporter puis brûler des déchets composés à 80% d'eau ?

De l'eau, de l'air, des petites bêtes...

Toute matière organique se décompose naturellement par l'action d'organismes vivants : bactéries, vers, insectes.... Cette

décomposition produit du compost qui ressemble à l'humus de nos forêts.

Vous n'aurez pas de mauvaises odeurs ni de rongeurs si vous évitez d'y mettre des restes carnés.

Engrais 100% naturel et gratuit, un bon compost est plein de minéraux et de nutriments, bons pour vos salades, vos radis, ou vos plantes d'intérieur.

À la maison, dans la rue, au pied de votre immeuble

Aujourd'hui, près de 30% des habitants

compostent. Il suffit d'un espace vert au bas de votre immeuble, d'un petit bout de jardin, et c'est parti. L'Eurométropole de Strasbourg accompagne tous ceux qui ont envie de s'y mettre.

Les subventions

- 40€ pour l'achat d'un composteur individuel

- Compost collectif : la collectivité vous aide à monter votre projet et vous subventionne : par exemple, 400€ de subvention pour un site comptant 20 participants.

Déjà 150 sites de compostage collectif existent sur le territoire de l'Eurométropole.

Pour vous lancer, participer à un stage gratuit ou pour en savoir plus sur les aides financières, toutes les infos sont sur le site de la ville : www.ville-bischheim.fr/agir

Vous pouvez aussi appeler la Mission développement durable au 03 88 18 01 49.

Gaspillons moins pour faire maigrir nos poubelles

Un français jette en moyenne chaque année 20 kg de déchets alimentaires consommables, dont 7 kg de produits encore emballés et 13 kg de restes de repas, fruits et légumes abîmés... En suivant les quelques principes ci-dessous, c'est autant de ressources économisées et de déchets évités :

- planifiez les repas et achetez en quantité adaptée;
- respectez la chaîne du froid;
- faites la différence entre la date limite de

consommation et la date limite d'utilisation optimale;

- rangez les aliments dans le réfrigérateur selon la notice de votre appareil et nettoyez-le régulièrement;
- accommodez les restes;
- à la fin du repas, ne jetez que les restes qui ne peuvent pas être conservés;
- proposez à votre entourage les fruits et légumes que vous ne consommez pas.



Quelques exemples d'actions à Bischheim



Le club de football FC Soleil a une convention avec l'entreprise Schroll et récupère les cartons du quartier, des services techniques de la mairie et de tous ceux qui veulent bien venir les déposer chaque jour à 17h. En échange, le club récupère quelques subsides pour l'activité des jeunes. Et ça marche : une benne pleine par mois !

Le Centre social Victor Hugo a placé sa semaine du développement durable 2015 sous le signe de la prévention et du tri des déchets : ciné-débat « Supertrash », ateliers ludiques, visite d'un centre de tri, expositions...



La chargée de mission développement durable de la ville a animé des ateliers ludiques sur le tri dans les écoles élémentaires : 690 élèves sensibilisés, soit les trois quarts des effectifs.



La Régie des Écrivains a décroché une importante subvention européenne pour étudier l'implantation d'un site de valorisation des bio-déchets sur le territoire de Bischheim – Schiltigheim.



Les écoles ont généralisé le principe du fruit ou légume à la récré une fois par semaine : moins de déchets, plus de santé !



Depuis 2012, l'association sportive des Cheminots Roller d'Alsace organise le tri sélectif et a remplacé les gobelets plastiques par des gobelets consignés sur sa grande manifestation annuelle des « 6h roller Strasbourg ».



Les bacs à compost s'installent progressivement dans la ville : à la crèche, dans les jardins pédagogiques des écoles... à vous maintenant !



Le Club de plongée sensibilise ses adhérents à la prévention et au tri des déchets et a organisé l'automne dernier une opération de nettoyage du fond de l'eau.

Le recteur à Bischheim

À l'invitation du maire Jean-Louis Hoerlé, le recteur d'académie Jacques-Pierre Gougeon et son équipe étaient en visite le 13 février dans les établissements scolaires de Bischheim. Une matinée consacrée à évaluer, sur le territoire, des dispositifs éducatifs qui lui « *tiennent à cœur* », définis comme les priorités de l'académie.



C'est dans la langue de Goethe que le recteur Jacques-Pierre Gougeon, agrégé d'allemand, a salué les enfants de classe bilingue de l'école du Centre.

Nicolas Target

En invitant le recteur d'académie à Bischheim, Jean-Louis Hoerlé souhaitait mettre l'accent « *sur la richesse et la diversité de l'enseignement dans notre ville caractérisée par une forte densité et une forte mixité. Il en va ainsi de l'enseignement bilingue développé dès la maternelle à l'initiative de la commune et qui tend à prouver, par la forte demande des parents et la diversité des élèves, qu'il n'est pas et ne doit pas être réservé à une élite* ». Un sentiment partagé par le recteur qui a rappelé les efforts passés et à venir concernant le bilinguisme dans l'académie car « *l'apprentissage d'une langue est une vraie richesse personnelle et professionnelle* » comme il l'expliquait aux élèves du lycée Marc Bloch de la section Abibac, leur affirmant avec force : « *sachez que vous avez suivi la bonne voie !* ».

Apprendre l'allemand : un atout

Pour cet agrégé d'allemand, pas de doute, l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, et particulièrement de l'allemand en Alsace, est un atout. Et c'est à l'école maternelle du Centre qu'il a souhaité débiter sa visite pour assister à un cours de l'une des trois classes bilingues, se félicitant du succès de cette filière à Bischheim et surtout de la continuité de cet enseignement dans la commune où il se poursuit jusqu'au lycée.

La scolarisation des moins de 3 ans : une priorité

La scolarisation des enfants de moins de trois ans est le second dispositif que le recteur voulait mettre en avant dans une académie qui en scolarise 37% (contre 20% au plan national) principalement dans les territoires d'éducation prioritaire. A Bischheim, les maternelles Prunelliers et Lauchacker (qui font partie du Réseau d'éducation prioritaire) accueillent chacune une classe de 20 élèves (soit 57% des moins de 3 ans du quartier) dans des classes aménagées spécifiquement (du mobilier adéquate pris en charge par la commune) où le rythme de l'enfant est respecté. Parmi les objectifs recherchés, l'apprentissage précoce de la langue française comme à Lauchacker où la moitié des élèves de moins de 3 ans ont une langue maternelle différente du français. Dans cette école, le recteur a pu constater l'engouement des parents. Les demandes dépassent, en effet, le nombre de places disponibles. La confirmation pour le recteur « *d'une prise de conscience que l'école est un plus* ».

Passerelles et soutien

Au Collège Lamartine, classé lui aussi en éducation prioritaire, le recteur s'est intéressé à plusieurs dispositifs d'accompagnement des élèves et notamment la liaison CM2/6^e « *devenue une*

priorité pour accompagner l'entrée au collège et éviter la rupture qui conduit certains élèves à l'échec » affirmait le recteur. Il a pu apprécier l'un des dispositifs coordonné par une bibliothécaire de la ville. Les élèves de CM2 et 6^e se réunissent régulièrement de janvier à juin pour lire des nouvelles, travailler ensemble sur les textes, rencontrer un auteur, avant d'attribuer un « *Prix de la Nouvelle* ». Une passerelle sur le mode de la lecture pour découvrir le collège et mieux l'appréhender.

Il a également assisté à la présentation du dispositif GPS « *Gagner mon Parcours de Sixième* ». Un soutien particulier et très personnalisé pour des élèves en difficulté, repérés parfois dès le CM2. Une dernière étape dans ce collège lui a permis d'appréhender l'enseignement hebdomadaire de 2h de cinéma à des élèves de 3^e volontaires. Une forme de passerelle là aussi avec le lycée Marc Bloch où cette discipline est enseignée.

Enfin, si la réforme des rythmes scolaires n'était pas au programme de cette visite, le recteur s'est enquis de sa mise en œuvre à Bischheim, saluant les efforts faits par la ville pour proposer des activités de qualité.

Concertation sur le PLU : dernière ligne droite

Engagée depuis 2011, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal, désormais baptisé « *PLU métropolitain* », a déjà donné lieu à trois grandes étapes de concertation avec les habitants : le diagnostic, le projet de territoire, les grandes étapes de la traduction réglementaire.

Dernière étape de concertation

Pour la quatrième et dernière étape de concertation, l'Eurométropole de Strasbourg propose à tous les habitants de l'agglomération un temps d'informations et d'échanges sur l'impact concret du PLU sur les territoires. Cet ultime temps fort sera articulé autour d'une présentation pédagogique du règlement graphique, autrement dit les « *plans de zonage* ».

Réunions publiques

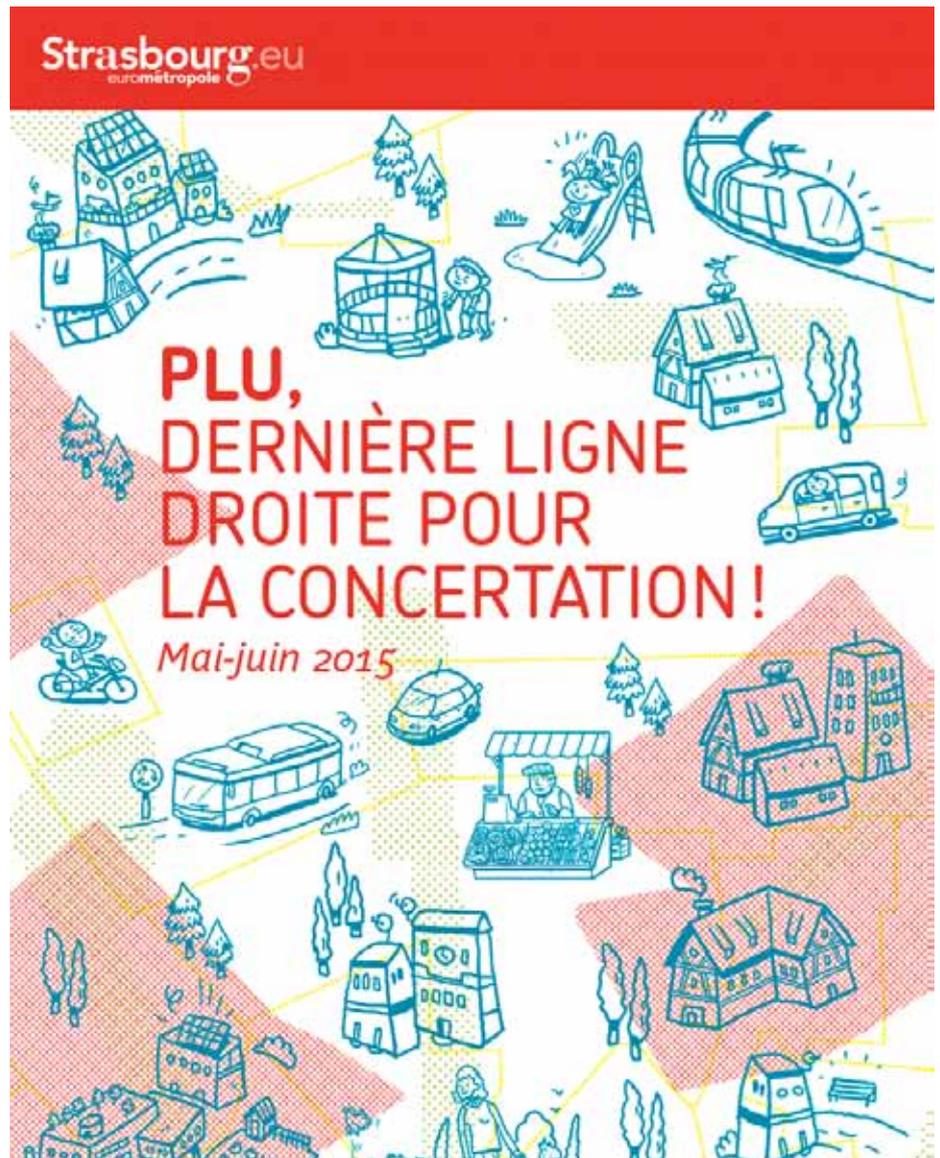
Des réunions publiques sont proposées pour échanger et débattre avec vous. Ces rencontres se dérouleront :

- Lundi 18 mai à 19h à la salle de spectacle de l'Illiade, à Illkirch-Graffenstaden, pour le secteur Sud.
- Mardi 19 mai à 19h à la Maison des Arts de Lingolsheim pour le secteur Ouest.
- Mercredi 20 mai à 20h au centre administratif de l'Eurométropole pour le secteur Centre.
- Jeudi 21 mai à 19h à l'espace culturel de Vendenheim pour le secteur Nord.

Espace d'exposition à Bischheim

Un espace d'exposition sera mis en place du 12 mai au 15 juin à l'accueil de la mairie de Bischheim : vous pourrez y découvrir les dispositions réglementaires qui vous concernent et, le cas échéant, formuler vos observations ou vos remarques dans le dossier de concertation.

Cette dernière phase de concertation grand public avant l'arrêt juridique du PLU sera l'occasion de (re)découvrir l'ensemble des pièces qui composent le dossier : Rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), Règlement écrit et graphique. Toutes ces pièces sont consultables dès à présent à l'accueil de la mairie de Bischheim. N'hésitez pas à en prendre connaissance et à formuler vos remarques.



Les prochaines étapes

Mai 2015 : première finalisation du dossier.

Novembre 2015 : délibération du Conseil de la Métropole qui arrête le projet de PLU et tire le bilan de la concertation.

Juin 2017 : approbation du PLU par délibération du Conseil de la Métropole après examen des Personnes Publiques Associées et enquête publique.

Egayeur notre lieu de vie

Rendez-vous annuel des amoureux des fleurs, la soirée de remise des récompenses du 27^e concours municipal de fleurissement a réuni le 20 février, celles et ceux qui contribuent, à leur manière, à l'embellissement de la ville.



En fleurissant jardins et balcons, les lauréats du concours de fleurissement contribuent à embellir notre ville.

Ils étaient 164 candidats en 2014 à soumettre leurs aménagements floraux à l'évaluation du jury municipal. « *Des fidèles* » reconnaissait Patrick Koch qui a tenu à les remercier avant de rappeler les grandes lignes de la politique de la ville en matière de fleurissement : « *réduction des pesticides de 75% en 8 ans, diminution des consommations en eau, baisse de 50% du nombre de végétaux et ce, en accord avec notre volonté permanente de préserver notre environnement* ».

C'est bien sur la voie du développement durable que s'est engagée la ville, à l'image des nouvelles tendances qui apparaissent dans les aménagements paysagers comme au Parc du Heyritz à Strasbourg ou au Parc Blandan à Lyon, présentés lors de cette soirée. Des parcs qui font la part belle aux associations de graminées et de vivaces, au mobilier urbain aux lignes épurées en harmonie avec une nature libre de s'exprimer, réduisant l'intervention humaine, l'usage de pesticides ou les besoins en eau.

Chez les lauréats bischheimois, les fleurs et leur féerie de couleurs sont au cœur de leurs aménagements et leur savoir-faire ne se dément pas. C'est pour beaucoup un plaisir, récompensé en cette belle soirée par la ville.

Pour aménager, fleurir, entretenir des espaces verts et agrémenter notre cadre de vie de ces touches de couleurs qui égayent le regard, il y a les services parcs et jardins qui par leur engagement et leur professionnalisme permettent à la ville de s'enorgueillir du label « 4 fleurs ». Mais il y a aussi tous les habitants amoureux des fleurs qui embellissent notre environnement et participent au maintien de ce label. C'est ce qu'ont tenu à rappeler le maire Jean-Louis Hoerlé et son adjoint Patrick Koch en charge des Travaux et de l'Environnement en cette année 2015 où le jury national sera

de passage à Bischheim pour confirmer, ou non, les « 4 fleurs ».

“ Un label qui nous tient à cœur ”

« *Conserver ce label nous tient à cœur et serait pour nous un grand honneur. Le fleurissement chez les particuliers faisant partie des critères retenus par le jury, je vous encourage à fleurir vos balcons, vos maisons ou vos jardins* » demandait le maire à tous les participants du concours mais aussi à tous les habitants.

28^e concours de balcons, maisons et copropriétés fleuries

Si vous habitez Bischheim et si vous êtes intéressé par le concours, veuillez remplir le bulletin ci-dessous (ou le recopier sur papier libre). Le règlement du concours vous sera remis à l'inscription.

Nom : Prénom :

ou nom de la copropriété et de son représentant :

Adresse :

Téléphone :

* dessin de votre immeuble vu depuis la rue :

Catégorie concernée (cocher la catégorie choisie) :

Balcon* : N° étage et faites le dessin de votre immeuble >

Maison et jardin Copropriété



Exemple :
2^e étage, 3^e balcon
en partant de la gauche

Formulaire d'inscription disponible sur www.ville-bischheim.fr

Bulletin à retourner avant le 29 mai 2015 à : Mairie de Bischheim – Services Techniques – BP 34 – 67801 BISCHHEIM Cedex



INCENDIE et SECOURS

Soyez acteur de votre sécurité : Équipez-vous de



Environ 15 €

DÉTECTEURS DE FUMÉE

Le **détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF)** réagit à la présence de fumée ou de particules de vapeur dans l'air.

Il émet alors une alarme sonore permettant d'alerter les occupants des lieux d'un début de combustion ou d'incendie.

UN ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Depuis le 8 mars 2015, tous les logements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée.

70 % des décès liés aux incendies surviennent la nuit.

Les détecteurs de fumée sont là pour vous alerter et vous réveiller dès l'apparition des premières fumées.

Qui doit l'installer ?

- > Le propriétaire du logement fait l'acquisition du détecteur de fumée.
- > L'occupant du logement veille à son bon fonctionnement.

Installation du détecteur de fumée

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres (couloir, cage d'escalier). Pour une sécurité optimale, plusieurs détecteurs peuvent équiper le logement (chambres, séjour...).

- > Fixer solidement le détecteur en hauteur (plafond) à distance des autres parois et des sources de vapeur (cuisine et salle de bain).
- > Ne pas installer de détecteurs de fumée dans les parties communes des immeubles collectifs d'habitation, dans la cuisine, la salle de bain et le garage.



- Protection minimum (couloir)
- Protection optimale (chambres et salon)

PLUS D'INFOS SUR WWW.SDIS67.COM

EN PARTENARIAT AVEC
L'UNION DÉPARTEMENTALE
DES SAPEURS-POMPIERS DU BAS-RHIN





1 31 JAN. ET 1^{er} FÉV. | SALLE DES FÊTES DU CHEVAL BLANC



2 25 JANVIER | SALLE DES FÊTES DU CHEVAL BLANC



3 6 FÉVRIER | SALLE DU CERCLE



4 18 MARS | SALLE DU CERCLE



5 18 MARS | SALLE WALDTEUFEL



Carnaval du Bouc Bleu 22 FÉVRIER | ROUTE DE BISCHWILLER

LÉGENDES

- 1 Concert du Big Bang**
Entre swing et ballades, le BBB a une nouvelle fois enchanté le public, notamment avec le concerto pour clarinette d'Arnaud Allary interprété avec brio par Romuald Jalley.
- 2 Fête des cultures**
Après les attentats du début d'année, la 19^e fête des cultures a été l'occasion pour les militants associatifs d'échanger sur le vivre ensemble avant de laisser place à la diversité et à la grâce des danses et des chants des cultures du monde.
- 3 Couleurs méditerranéennes**
L'ensemble En Chordais a transporté le public sur les rives de la méditerranée, explorant les traditions musicales multiculturelles, savantes et populaires en transcendant les époques.
- 4 Léger comme une « Plume »**
De la joie, de la tendresse, du plaisir,... les jeunes spectateurs du Cercle se sont laissé embarquer dans un voyage musical tout en douceur et plein d'émotions.
- 5 Concert-apéritif**
Les concerts du dimanche ? Les mélomanes apprécient et en redemandent. En mars, le quatuor de clarinettes « Galanta » leur a offert un pur moment de plaisir avec son répertoire éclectique et créatif.

Opération gravage de vélo

Le samedi 30 mai de 10h à 17h

Tarif : 4 euros

Cour de l'Hôtel de ville

L'association CADR 67 sera présente à Bischheim pour une opération de gravage de vélo, ouverte à tous les particuliers qui souhaitent faire graver leur deux-roues. Rappelons que les numéros gravés sont répertoriés sur un fichier national qui permet aux services de police de retrouver le propriétaire d'un vélo volé. Pensez à se munir d'une pièce d'identité.

Marché déplacé



En raison du Messti organisé du 30 mai au 10 juin, le marché hebdomadaire sera déplacé rue de la Robertsau les vendredis 29 mai et 4 juin.

En conséquence, la rue de la Robertsau sera fermée à la circulation de 6h à 14h de la Place du Marché à la rue du Noyer

APPEL À TÉMOIGNAGE

La mémoire du Technicentre



Archives municipales / Nicolas Target

Le Technicentre de Bischheim date officiellement de 1875 et devient rapidement un bassin d'emploi important dans la région. Au cours de la période qui va suivre, les infrastructures de la ville ne cessent de s'étendre pour répondre à une demande croissante de la population, essentiellement cheminote.

Nous avons décidé, au Technicentre de Bischheim, de réaliser un travail de mémoire, en choisissant de raconter 150 histoires

étonnantes sur le site et sur la ville. Pendant plus d'un an, nous allons nous plonger dans les archives, synthétiser, fouiller, pour vous proposer, à terme, un ouvrage illustré.

Aussi, nous avons besoin de vous pour recueillir des anecdotes, des souvenirs et peut-être même des photos. Si vous avez envie de participer à cette aventure, merci de contacter Martial Debriffe au 06 60 15 11 05.

PERMANENCES EN MAIRIE

Consultations gratuites



Nicolas Target

Conciliateur de justice : M. Jean-Claude Walz

Le conciliateur de justice Jean-Claude Walz tiendra ses prochaines permanences le **mardi 2 juin de 9h à 11h** au rez-de-chaussée de la mairie (pas de permanences en mai).

Pour le rencontrer, veuillez-vous inscrire à l'accueil ou par téléphone au 03 88 20 83 83.

Avocat : Maître Zolty

Maître Zolty tiendra ses prochaines consultations les **jeudis 23 avril, 7 et 21 mai, 4 et 18 juin de 17h30 à 19h**.

Avocat au barreau de Strasbourg, vous pouvez le consulter pour toute question d'ordre juridique au rez-de-chaussée de la mairie. Sans rendez-vous.

Commissions extra-municipales

- Commission de la cohésion sociale et du développement durable
- Commission de l'environnement et du cadre de vie
- Commission de l'animation culturelle et de l'événementiel
- Commission du sport, jeunesse
- Commission du développement économique et de l'emploi

Toute personne intéressée pour participer aux travaux de l'une ou de plusieurs de ces commissions extra-municipales peut le faire en s'inscrivant auprès du secrétariat de la Direction Générale de la mairie.

Renseignement et inscription : Sylviane Claudel au 03 88 20 83 52

30 MAI • 10 JUIN

MESSTI DE BISCHHEIM

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

SAMEDI 30 MAI

ANIMATIONS À PARTIR DE 20H
FEU D'ARTIFICE À 22H30

LUNDI 1^{ER} JUIN

BRADERIE DE 8H À 19H
(JOHRMÄRIK) ORGANISÉE PAR L'UPB

Vide-grenier

Dimanche 28 juin



Dans le cadre d'une fête organisée par la ville de Bischheim le dimanche 28 juin à la floriculture, la commune propose à titre exceptionnel la mise en place d'un vide-grenier sur le site.

Nombre d'emplacements prévus pour les exposants : 50

Dimensions et tarification : emplacements uniques de 4 mètres à 5 € le mètre linéaire.

Inscriptions

À partir du mardi 5 mai

Au service sport animation culture de la mairie (37 route de Bischwiller)

Horaires: 8h -12h et 14h -17h.

Paiement par chèque obligatoire, accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité.

Contact : Nicole Lambert
au 03 88 20 83 69

CINÉ-DÉBAT

Sacrée croissance !

De Marie-Monique Robin

Judi 21 mai à 20h - Mairie de Bischheim, salle des mariages



« Celui qui pense qu'une croissance infinie est possible dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste »... Dixit ? Un économiste ! Et si la sacro-sainte croissance présentée comme le remède miracle à la crise était un concept dépassé ?

« *Sacrée croissance* » présente de façon légère et optimiste une sélection d'initiatives alternatives capables de mener à la transition économique, écologique et énergétique.

Marie-Monique Robin a parcouru le monde pendant deux ans pour recenser ces nouveaux modèles producteurs de richesses, fondés sur le "mieux" et non sur le "toujours plus". Avec sérénité et confiance, on y parle "post croissance" et non pas « décroissance », avec une idée force : face au gaspillage mondial, la réponse est locale et solidaire... donc à notre portée.

Entrée libre

Exposition broderie « Les Maisons »

Les Brodeuses Sisters fêtent leurs 15 ans et organisent au château d'Angleterre une exposition de leurs travaux sur le thème de la maison.

Ce groupe de brodeuses de 13 personnes se réunit le jeudi soir au centre socio-culturel de Lingolsheim. Leur vocation : la préservation des techniques de l'art du fil sur le mode de l'échange de savoir-faire.

Elles brodent pour le plaisir et n'hésitent pas à remettre le bénéfice de leurs ventes à des associations. Lors de cette exposition, les profits réalisés lors de la vente seront offerts à l'ARSEA (Association régionale

spécialisée d'Education et Animation) gestionnaire du château d'Angleterre.

Si vous avez envie de rejoindre ce groupe de brodeuses, n'hésitez pas à venir les rencontrer lors de l'exposition.

Exposition

25 et 26 avril de 10h à 19h

Au château d'Angleterre
Rue du château d'Angleterre

67800 Bischheim

Entrée libre



Saison 2014/2015

La Salle du Cercle

Musique
du monde

Ciné
concert

Humour

Jeune public



© Alnos Productions

17

AVR
20h30

Le Tour de Valse

BD Concert

Musique : Jean-Pierre Caporossi et Tony Canton

C'est très bien

Concert-spectacle tout public à partir de 5 ans

Tartine Reverdy

22

AVR
15h00



© Michel Nicolas



© Daniel Kaminski

13

MAI
20h30

Mor Karbasi

Concert – Musique du monde

(Israël / Espagne)

20

MAI
15h00

Les souvenirs de madame Kabitsch

Conte-marionnette sur robe à partir de 5 ans

Compagnie Moska



© DR



INFOS &
BILLETTERIE 03 88 333 668

2b rue de l'Église
67800 Bischheim

www.salleducercle.fr

VEGAS DELUXE

Bandes de copains

Une fois n'est pas coutume, l'exposition d'illustrations « *Rendez-vous dans la Cour* », que vous pourrez découvrir du 9 mai au 21 juin, a été imaginée et créée par l'équipe de la Cour des Boecklin sur le thème de la bande de copains. Rencontres, dédicaces, ateliers d'illustration accompagneront cette exposition d'œuvres originales.



"La plus grande bataille de polochons du monde" de Vincent Cuvellier.
Illustration: Vincent Mathy - éd. Gallimard.

De la Guerre des Boutons au Club des Cinq, les récits relatant les aventures de bandes de copains sont des classiques de la littérature jeunesse. Il y a la bande qui exclut, celle qui intègre, celle qui enchaîne les bêtises... Les enfants ont un univers culturel propre, fait de codes, de valeurs, de règles qu'ils ne cessent de vouloir transgresser.

La richesse de cet univers et son importance pour la construction de l'identité des enfants ont été largement investis par les illustrateurs qui en soulignent les multiples facettes.

Oeuvres originales

Cette exposition d'une dizaine d'auteurs vous invite à venir découvrir leurs œuvres originales mais aussi leur travail de création et les techniques d'illustration, du simple croquis jusqu'au dessin final.

Elle a été réalisée en partenariat avec le Centre de l'illustration de la médiathèque Malraux, chargé notamment de créer

des expositions itinérantes dans les bibliothèques et qui a acheté des œuvres en conséquence. Pour les ouvrages plus anciens comme ceux illustrant le scoutisme, c'est le fonds patrimonial de la médiathèque qui mettra des œuvres à

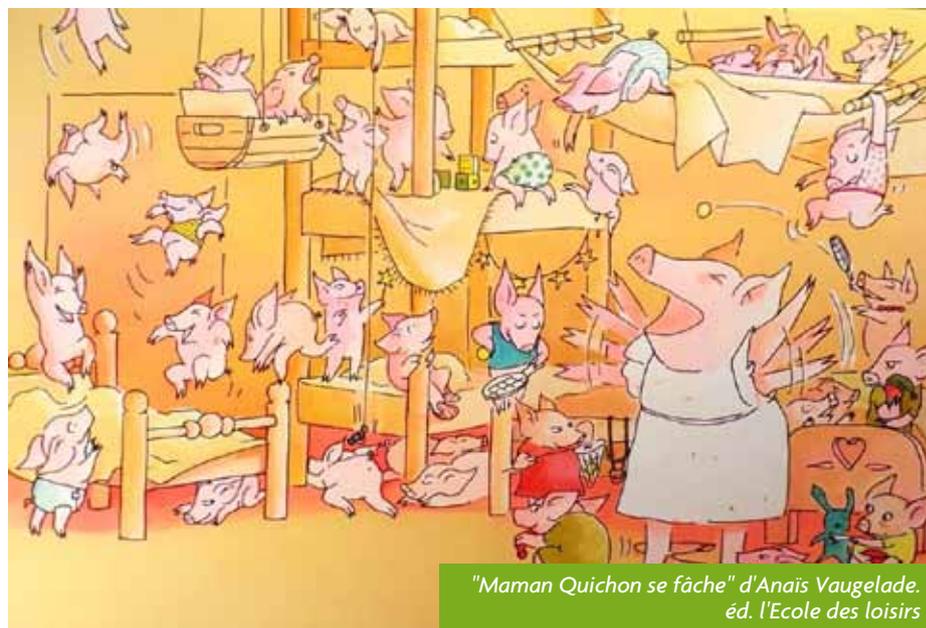
disposition. Enfin des illustrateurs, sollicités par la Cour, ont prêté gracieusement leurs illustrations pour compléter cette exposition.

La Cour des Boecklin a prévu différentes animations autour de cette exposition, en commençant par l'accueil d'élèves des écoles de Bischheim, qui pourront rencontrer un auteur ou participer à des ateliers.

Animations tout public le 7 juin

Le dimanche 7 juin à partir de 14h dans les jardins de l'espace exposition, des animations gratuites et tout public vous promettent une réjouissante plongée dans l'univers des bandes d'enfants. Au programme : rencontre avec 4 illustrateurs (Alexandra Pichard, Ilya Green, Mathis, Mizuho Fujisawa), séance de dédicaces et ateliers d'illustration dans une ambiance musicale festive des « *musiciens du bitume* » : les Garçons Trottoirs.

Ne ratez pas ce « *Rendez-vous dans la Cour* », qui vous offre une belle occasion d'explorer ces temps d'enfance à travers l'œil des illustrateurs !



"Maman Quichon se fâche" d'Anaïs Vaugelade.
éd. L'Ecole des loisirs

À la Cour des Boecklin



> LES RENDEZ-VOUS

EXPOSITIONS

Tout public – Entrée libre

Les expositions sont ouvertes au public : mardi, mercredi et dimanche de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

FRAGILITÉ



Inès Lopez Sanchez Mathély (peinture, sculpture sous forme d'installation)

Jusqu'au dimanche 26 avril

RENDEZ-VOUS DANS LA COUR !

Voir article ci-contre.

Du samedi 9 mai au dimanche 21 juin

À L'ÉCOUTE DE L'ART

Tout public – Entrée libre

Dimanche 12 avril

Visite guidée de l'exposition d'Inès Lopez

Sanchez Mathély de 15h à 15h45 avec Lucie Mosca, médiatrice culturelle.

Dimanche 24 mai

Visite guidée de l'exposition « Rendez-vous dans la Cour ! » de 15h à 15h45 avec Lucie Mosca, médiatrice culturelle.

LES P'TITES Z'OREILLES

Entrée libre sur inscription

Histoires pour les 3-5 ans

Mardi 28 avril de 10h30 à 11h15

Les bibliothécaires invitent les petites oreilles à venir s'ouvrir aux histoires, comptines, chants et autres petits jeux...

LES Z'OREILLETES

Entrée libre sur inscription

Histoires pour les tout-petits de 18 à 24 mois

Mercredi 15 avril de 10h30 à 11h15

Les bibliothécaires invitent les toutes petites oreilles à venir s'ouvrir aux histoires, comptines, chants et autres petits jeux...

LA TÊTE DANS LES IMAGES

Entrée libre sur inscription

Ateliers autour du livre, du papier et de l'illustration animés par Céline Delabre.

TÊTE À QUEUE

Atelier livre flap sans paroles

Pour les enfants de 5 à 9 ans

Lundi 27 et jeudi 30 avril de 14h30 à 17h

D'une image à l'autre, un élément reste et fait le lien : une oreille devient un bec, un bec une patte.

Attention : atelier sur deux séances, inscription obligatoire aux deux séances.

ÉCRIRE, DIT-ELLE...

Pour les adultes - entrée libre sur inscription

Ateliers d'écriture conçus et animés par Faly Stachak

Mardis 21 avril, 5 et 19 mai de 19h à 21h30

Et votre plume se déliera ! Plaisir d'écrire, audace de se lancer, souhait d'avancer vos nouvelles ou votre roman ? Conçu selon la composition et les souhaits du groupe, cet atelier est ouvert à tous, écriture confirmée ou débutante.



Cour des Boecklin

17 rue Nationale - 67800 Bischheim

Tél. : 03 88 81 49 47

<http://bibliotheque.ville-bischheim.fr>

Dancez au rythme des saisons



Stages

Adultes à partir de 15 ans

Danse Modern'jazz (Pia Freiberg)

Du lundi 27 avril au jeudi 30 avril

Niveau débutant : de 18h à 2h

Niveau intermédiaire : de 20h à 22h

Tarif : 48 euros

Découverte (ados à partir de 11 ans et adultes)

Le samedi 16 mai de 16h à 18h

Le dimanche 17 mai de 11h à 13h

Tarif : 24 euros le stage

Pour les futurs mariés

et leurs invités (Hervé Garboud)

Au top pour le bal de mariage 25 et 26 avril : le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 9h30 à 12h30

Tarif par couple : 57,60 euros/stage

Enfants et ados

Découverte de la danse modern'jazz

Enfants de 8 à 10 ans

Le samedi 16 mai de 14h à 16h

Le dimanche 17 mai de 9h à 11h

Tarif : 24 euros

Ateliers

Ateliers de danse mensuels réservés aux garçons de 7 à 11 ans (Catherine Bury)

16 mai et 6 juin de 10h30 à 12h

Tarif : 9 euros l'atelier (gratuit pour les élèves de l'école)

Tout public (à partir de 15 ans – valides et non valides)

Ateliers chorégraphiques (Pia Freiberg)

Le samedi 18 avril de 14h à 16h

Tarif : 15 euros l'atelier (gratuit pour les élèves de l'école)

Travail sur répertoires chorégraphiques (Catherine Bury)

Le 26 avril de 10h à 12h et de 13h à 15h

Tarif : 24 euros

Lieux : salle de danse du parc des sports de Bischheim – allée Blaise Pascal ou salle de danse de la Cour des Waldteufel – 6 rue Nationale à Bischheim



Renseignements et inscriptions au 03 88 20 83 82 ou 03 88 18 01 50 ou www.ville-bischheim.fr/danse

Anniversaire de l'Harmonie Bischheim

Née de l'union de la fanfare « *l'Harmonie 1880* » et de l'harmonie « *Lyra* » en 1965, l'Harmonie Bischheim fête en 2015 son 50^e anniversaire. Ce sera pour cette fringante quinquagénaire, l'occasion de se remémorer ses heures glorieuses, et pour la ville, l'opportunité de revenir sur 135 années de musique d'harmonie à Bischheim.



Nicolas Targett

En 1880 fut portée sur les fonts baptismaux la « fanfare » dont les objectifs étaient nobles : « combattre l'oisiveté vespérale, réveiller et développer les facultés naturelles de l'homme, favoriser la régression de l'analphabétisme, encourager la communication d'homme à homme par des moments rares de communion collective et d'émotions passagères ».

Avec l'apparition de nouveaux moyens de distraction et notamment celle de la télévision, les effectifs des deux

orchestres s'érodèrent et c'est en 1965, sous l'impulsion de Robert Bottemer pour la fanfare « *harmonie 1880* » et Charles Dromson pour l'harmonie « *Lyra* », que fut décidée la fusion des deux orchestres. L'Harmonie Bischheim était née.

Concert le 7 juin au PMC

Pour fêter cet événement, l'Harmonie Bischheim organise un concert anniversaire. Au programme, une grande œuvre du compositeur autrichien Thomas

Doss intitulée « *Zeppelin Symphony* », composée sur commande du Zeppelin Museum de Friedrichshafen pour son centenaire, constituera le point culminant du répertoire proposé. Le public pourra également apprécier le talent du pianiste Bernard Geyer, soliste dans « *Concerto in C* » du compositeur Leroy Anderson, devenu célèbre pour sa pièce pour machine à écrire et orchestre mimée par Jerry Lewis.

Dimanche 7 juin à 17h

Salle Erasme du Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg

Entrée gratuite - Plateau

Réservations à partir du 11 mai :

- Point Info Culture (35 route de Bischwiller) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Tél. : 03 88 33 36 68

- Par mail : billetteriehb@gmail.com

Les places sont à retirer à la caisse le jour du concert de 15h30 à 16h45.

- Au PMC : le jour du concert, à partir de 15h30.

Concerts Apéritifs

Depuis la rentrée scolaire, l'Ecole Municipale de Musique de Bischheim propose une série de « *Concerts – Apéritifs* » sur des thèmes variés allant de la musique de chambre au jazz en passant par les musiques traditionnelles.

Ces concerts connaissent un succès qui ne s'est pas démenti tout au long de la saison. C'est ainsi qu'une centaine de personnes viennent apprécier de près, les performances des artistes dans un cadre agréable et une acoustique idéale. L'horaire matinal qui a inspiré le nom de cette série de concerts, ne semble pas rebuter le public et les organisateurs se font un point d'honneur de finir à midi, de façon à ne pas empiéter sur le traditionnel repas dominical.

Il reste encore quelques dates pour ceux qui souhaiteraient découvrir ces concerts.

- Dimanche 19 avril à 11h : **Concert du « Quatuor Tournesol »** composé de Christophe Oury (accordéon), Christian Ott (guitare), Nicolas Dreyfus (contrebasse) et Marine Goldwasser (clarinette). Au programme : Musiques du Monde revisitées (pour en savoir plus : www.tournesolquartet.com)

- Dimanche 17 mai à 11h : **Concert du « Chœur de Clarinettes de Bischheim »** dirigé par Romuald Jallet. Ce chœur est composé de musiciens issus des écoles de musique et des harmonies de toute la région Alsace. Œuvres de Respighi, Jacob, Van der Roost, Bihari, Cesla, Arweiler, Celo.



Le Quatuor Tournesol

Document remis

Entrée gratuite – Plateau

Où : Cour des Waldteufel – 6 rue Nationale à Bischheim (1er étage, porte 4, Salle Emile Waldteufel). Pour tout renseignement complémentaire : Tél. : 03 68 00 33 80.

FORUM

Promenons-nous dans la retraite

La retraite ? Certains en rêvent, d'autres la redoutent. Mais quoi qu'elle inspire, elle reste un moment clé de la vie et il est préférable de bien la préparer. C'est ce que propose le forum « Promenons-nous dans la retraite » organisé par la Mutualité Française et ses partenaires le 30 mai à Bischheim.



Nicolas Tanguet

Des études révèlent que l'entrée en retraite peut avoir des effets contrastés sur le quotidien : si certains y gagnent, d'autres le vivent moins bien... Le passage à la retraite implique un certain nombre de changements comme le cadre de travail, la reconnaissance sociale, le lieu de socialisation...

Il peut être important d'être accompagné dans cette nouvelle étape de la vie. Le forum « Promenons-nous dans la retraite » proposé à Bischheim à vocation à vous informer, vous orienter et apporter des réponses concrètes à vos questions.

En effet, cette étape peut susciter de nombreuses interrogations (questions administratives, loisirs, vie familiale...). Ce forum pourra vous donner les moyens et

les clés pour vivre sereinement ce moment de votre vie. Il ne s'agit pas de vous donner des recettes toutes faites pour réussir votre retraite mais de trouver avec vous des réponses adéquates et des conseils pratiques sur les thèmes suivants :

- vieillir en bonne santé (alimentation, découverte d'une activité physique, mémoire, travail de son équilibre, moment de détente...);
- dépistages et bilans de santé ;
- les actions de prévention proposées sur le territoire (pac eureka, ateliers « bien vieillir, c'est un régal », ateliers ma maison ma santé...);
- démarches administratives à suivre (ordre des notaires,...) et les lieux de ressources existants (centre de litiges transfrontaliers, chambre de consommation,...).

Forum

« Promenons-nous dans la retraite »

Samedi 30 mai de 10h à 17h
Maison du Conseil Général
4 rue des Magasins à Bischheim

Inscription obligatoire :

Site internet <http://www.alsace.mutualite.fr/Evenements>

Par téléphone auprès de Ludivine Ferrenbach au 03 88 55 90 32

Par mail à l'adresse suivante : rencontres-sante@mf-alsace.com

Possibilité de se restaurer sur place.

AMICALE DES SENIORS

Sortie au Vieil-Armand

Vendredi 29 mai

L'Amicale des seniors vous propose une sortie pour visiter le site historique d'Hartmannswillerkopf rebaptisé le Vieil-Armand après la première guerre mondiale. Un monument national y est érigé en souvenir des combats qui s'y déroulèrent durant le premier conflit mondial.

Tarif : 37€ (pour les membres) et 40€ (non membres). Le prix comprend le transport, le guide et le repas marcaire (menu

traditionnel servi dans les auberges des Hautes Vosges).

Départ du bus :

- Restaurant « Au chasseur magique » à 7h25
- Villa Arc en Ciel à 7h35
- Parking du Match à 7h45

Inscription et règlement jusqu'au 21 mai à la Villa Arc en Ciel

Pour tout renseignement :

Nicole Schmitt au 03 88 62 60 42

PLAN CANICULE

Recensement des personnes vulnérables



La mairie organise le recensement des personnes vulnérables. Le registre ainsi constitué intégrera le plan d'alerte et d'urgence départemental géré par le préfet en cas de risques exceptionnels.

Trois catégories de personnes vivant à leur domicile peuvent s'y inscrire :

- les personnes âgées de plus de 65 ans,
- les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans,
- les personnes handicapées de plus de 18 ans.

Il appartient à chacun d'apprécier sa situation et de décider de son inscription.

Si vous estimez qu'en cas de grande chaleur vous pouvez avoir besoin d'aide, nous vous proposons de vous inscrire sur le registre communal en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site de la ville www.ville-bischheim.fr ou en téléphonant au Centre Communal d'Action Sociale au 03 88 20 83 91 qui vous l'enverra.

Le formulaire est à renvoyer au Centre Communal d'Action Sociale 37 route de Bischwiller 67800 Bischheim.



(de g. à d.) Hocine Bouares a présenté l'exposition au Secrétaire d'Etat Jean-Marc Todeschini, ici aux côtés de la proviseure Marie-Ève Rothan et du recteur Jacques-Pierre Gougeon.

Nicolas Target

L'histoire des harkis

Le 17 février, le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire est venu rencontrer des élèves du lycée Marc Bloch qui accueillait une exposition consacrée au parcours de harkis et de leurs familles.

Longtemps passée sous silence, l'histoire des harkis reste mal connue. Les harkis sont les Algériens qui ont choisi de combattre le Front de libération nationale (FLN) aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Après les accords d'Évian qui ont mis fin au conflit et ouvert la voie à l'indépendance de l'Algérie le 18 mars 1962, environ 100 000 harkis et leurs familles sont partis se réfugier en France, craignant les représailles du FLN.

Un outil pédagogique

Pour comprendre leur histoire et celle de leurs familles, il faut remonter dans les années 1830, au début de la colonisation de l'Algérie par la France. C'est cette histoire, racontée en 25 panneaux, qui a été présentée aux élèves du lycée Marc Bloch. L'exposition a été conçue par l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Un outil pédagogique qui circule dans les mairies, les établissements scolaires, etc. pour transmettre la mémoire de ces combattants et qui s'inscrit dans une démarche de réhabilitation des harkis.



Nicolas Target

Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire est venu découvrir cette exposition, présentée par Hocine Bouares, président de l'AFRONAAA (Association des Français rapatriés d'origine nord-africaine en Allemagne et en Alsace) avant de s'entretenir, à huis clos, avec des élèves de terminale L.

« En venant à Marc Bloch, vous avez frappé à la bonne porte » déclarait la proviseure Marie-Ève Rothan. « Dans ce lycée où les enseignants sensibilisent régulièrement les élèves au devoir de mémoire à travers des visites au Struthof, au Mémorial d'Alsace-Lorraine, à Ouradour-sur-Glane ou au camp de concentration d'Auschwitz. Un enseignement nécessaire pour vaincre l'obscurantisme et éclairer les esprits. »

Dates d'admission dans les écoles



Piotr Lewandowski

Maternelles

AT-HOME (rue du Guirbaden – 03 88 33 57 70 - Céline Hugel)

- De 8h30 à 12h et de 14h à 16h ou sur RV
Les jeudis 23 avril – 21 mai – 4 juin – 11 juin et 18 juin

CANAL (6 rue des Sapins – 03 88 33 11 64 – Laurianne Benazeth)

- Le vendredi 24 avril et jeudi 21 mai de 8h45 à 17h
- Les vendredis 15 mai – 29 mai – 5 juin et 12 juin de 14h15 à 17h

CENTRE (6 rue Nationale – 03 88 33 34 94 - Carole Chatila-Brunotte)

- Les vendredis 15 – 22 et 29 mai et 5 juin de 8h30 à 12h et de 14h30 à 16h.
Apporter 2 photos d'identité en plus des pièces demandées plus bas.

LAUCHACKER (rue de Reichstett – 03 88 83 44 97 – Stéphanie Umbricht)

- Tous les lundis à partir du lundi 13 avril de 9h à 11h30 et de 13h45 à 16h30.
Sur rendez-vous pour les autres jours

PRUNELLIERS (82 av. de Périgueux – 03 88 83 67 27 – Laura Minni)

- A partir du 13 avril : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h15 **sur rendez-vous.**

ST-LAURENT (2 rue St-Laurent – 03 88 62 59 58 – Sophie Schaeffer)

- Lundi 18 et vendredi 29 mai de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h ou sur rendez-vous.

Élémentaires

AT-HOME (11 rue du Guirbaden – 03 88 33 49 38 – Nicolas Brach)

- Pour les enfants fréquentant la maternelle At-Home : inscriptions à partir du mardi 12 mai jusqu'au 27 mai selon un planning établi en s'inscrivant auprès de

l'enseignante de la maternelle.

- Pour les autres cas : à partir du 1^{er} juin sur rendez-vous.

PRUNELLIERS (82 av. de Périgueux – 03 88 33 14 65 – Sandrine Schildknecht)

- A partir du jeudi 2 avril : pour les élèves issus des écoles maternelles Lauchacker et Prunelliers.

- A partir du lundi 4 mai pour les autres cas
Sur rendez-vous uniquement

RÉPUBLIQUE (place de la République – 03 88 33 12 60 – Patrice Martinez)

Elèves issus de l'école maternelle du Centre :

- lundi 20, jeudi 23, vendredi 24 avril de 11h à 12h et de 14h à 17h
- mardi 21 et mercredi 22 avril de 7h45 à 8h20 et de 9h à 12h

Elèves issus de l'école maternelle Canal :

- lundi 18, jeudi 21, jeudi 28 mai de 11h à 12h et de 14h à 17h
- mardi 19 et mercredi 20 mai de 7h45 à 8h20 et de 9h à 12h

Bureau du directeur au rez-de-chaussée du bâtiment principal

En cas de difficulté, contactez le directeur pour un rendez-vous..

ST-LAURENT (12 rue St-Laurent – 03 88 19 60 34 – Alexandra Haag)

- Le vendredi 22 mai de 8h30 à 15h45

Pour les admissions à l'école, pensez à vous munir des pièces suivantes :

Pour les écoles maternelles :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou le cas échéant un certificat attestant la contre-indication
- Le livret de famille

La présence de l'enfant est vivement souhaitée

Pour les écoles élémentaires :

- Pour les nouvelles inscriptions : le certificat d'inscription délivré par la mairie en plus des pièces demandées ci-dessous.

- Livret de famille

- Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires ou le cas échéant un certificat attestant la contre-indication.

Attention, avant de procéder à l'admission à l'école, l'inscription à la mairie auprès du service Education est obligatoire (sauf pour les enfants entrant au cours préparatoire (CP) et ayant fréquenté une école maternelle de Bischheim).

Rappel : les inscriptions scolaires et les dépôts de dossiers de dérogations de secteurs scolaires sont à déposer jusqu'au 29 mai et aux horaires suivants :

- les lundis et mardis de 8h30 à 11h45
- les mercredis de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h30
- les vendredis de 8h30 à 12h30

Important : les familles dont les enfants ont fréquenté une école maternelle de Bischheim par dérogation pendant le cursus maternel et devant entrer au cp en septembre sont tenues de renouveler leur demande de dérogation pour le cursus élémentaire.

- Les familles ayant déposé une demande de dérogation de secteur procéderont à l'inscription scolaire et à l'admission à l'école après avis de la commission statuant sur les dérogations, soit après le 15 juin.

+ D'INFOS :

Service Éducation

Tél. : 03 88 20 83 82

www.ville-bischheim.fr

Rendez-vous



Nicolas Target

Anim'sports pour les 8 – 17 ans

Semaine sportive de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Tarif : forfait semaine 5€ (hors sortie)

Du 27 au 30 avril au Parc des Sports

- Stage sports collectifs le matin
- Badminton, tir à la carabine, bowling... l'après-midi
- Jeudi 30 avril : sortie toute la journée au parc aventure de Brumath (tarif 10€).

Renseignement au
03 88 18 01 55 ou 03 88 18 01 32

Stage vidéo pour les 10 – 17 ans

Du 27 avril au 7 mai

La première semaine de ce stage sera consacrée à la découverte du matériel audio-visuel, à une initiation à l'écriture de scénario et à la réalisation.

En seconde semaine, les jeunes tourneront des saynètes, rencontreront des professionnels du cinéma à l'Odysée et monteront leur film dans une société de production.

De 9h à 12h et de 14h à 18h à l'Espace associatif (13 rue d'Alsace – Quartier SNCF)
Tarif : 10€
Renseignement au 03 88 18 01 55

Mois de l'Europe en Alsace

Du 27 avril au 16 mai

Le Point Information Jeunesse propose aux jeunes de 10 à 17 ans de mieux connaître l'Europe et ses institutions à l'occasion du mois de l'Europe organisé par la région

Alsace.

Terre éminemment européenne, la région Alsace organise, en mai 2015, la 5^e édition du Mois de l'Europe en Alsace. Le mois de mai est en effet significatif de la construction européenne puisque c'est le 9 mai 1950 qu'a eu lieu la « Déclaration Schuman », proposant la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, alors qu'avait été signé un an plus tôt, le 5 mai 1949, le traité de création du



Nicolas Target

Conseil de l'Europe, installé à Strasbourg.

Les rendez-vous :

Vacances scolaires :

- **Lundi 4 mai** : l'Europe à la Trace à la Maison de l'Europe à Strasbourg (RDV 14h Place de la République).
- **Mardi 5 mai** : petit-déjeuner européen (10h – 12h) et jeux Eurodéfi (14h-17h) à l'espace Canal.
- **Jeudi 7 mai** : petit-déjeuner européen (10h – 12h) et jeux Eurodéfi (14h-17h) à l'espace rencontre du Guirbaden.

Après les vacances :

- Samedi 16 mai de 15h à 22h : Fête du quartier Canal organisée par l'association

Melting Génération où vous retrouverez des jeux sur le thème de l'Europe (rue des Sapins).



Service Sport Jeunesse

37 route de Bischwiller

Tél. : 03 88 18 01 56

ou 03 88 20 83 69

SPORT

Séances hebdomadaires hors vacances scolaires

Activités gratuites

Futsal

Le lundi de 17h45 à 19h45
10-15 ans mixte garçons et filles
Gymnase le Ried

Remise en forme

Le jeudi de 18h30 à 20h
Filles de 15 à 20 ans
Renforcement musculaire, cours de step, circuit training, stretching...
Parc des Sports

Badminton

Le vendredi pour garçons et filles
De 18h à 19h15 pour les 10-14 ans
De 19h15 à 20h30 pour les 15-20 ans
Parc des Sports

Au service de la culture

Depuis le mois d'octobre, 8 volontaires en service civique à Unis Cités Alsace officient à Bischheim dans le cadre d'une mission de médiation culturelle auprès des jeunes de 12 à 25 ans.



Atelier de création d'instrument avec des matériaux de récupération sous la houlette de l'artiste Didier Christen.

Le service civique fait la Une de l'actualité depuis quelques semaines, l'État envisageant de multiplier les postes ouverts aux jeunes volontaires dans les années à venir. Pionnière en ce domaine en France, l'association Unis Cités a permis, en 20 ans, à 8500 jeunes (de 16 à 25 ans) de s'engager pour une durée de 6 à 9 mois dans une mission d'intérêt général.

Des volontaires à Bischheim

Depuis trois ans, le service jeunesse de la ville, en partenariat avec Unis Cités Alsace, accueille des jeunes volontaires pour mener des actions concrètes. Ces équipes ont travaillé jusqu'à présent dans le quartier du Guirbaden sur le thème de l'alimentation. Un travail de prévention et

d'information auprès des jeunes et de leurs familles.

Médiation culturelle

Cette année, le service jeunesse a proposé à une équipe de 8 personnes, une mission de médiation culturelle auprès des jeunes de l'ensemble de la ville. À commencer par une enquête qui a déjà permis de sonder 200 jeunes âgés de 12 à 16 ans et qui se poursuit sur un public de 16 à 25 ans. L'objectif est de connaître leurs pratiques culturelles afin de mieux cerner leurs envies et leurs besoins.

Le second objectif de leur mission est de faire découvrir à ces adolescents ou jeunes adultes, l'offre culturelle existante à Bischheim et dans l'Eurométropole en

les motivant puis en les accompagnant découvrir des spectacles qui ne les intéressaient pas a priori. Des spectacles à un prix modique obtenu grâce à un partenariat avec l'association Tôt ou t'Art.

« On a toujours proposé des sorties culturelles dans nos animations mais il y avait, chez beaucoup de jeunes, un manque d'envie d'explorer des domaines culturels qu'ils ne connaissaient pas. Les volontaires d'Unis Cités, par un travail d'explication, tentent ainsi d'éveiller leur curiosité et leur font découvrir des lieux comme la salle du Cercle où ils ne viendraient pas spontanément » confie Anne-Laure Hamelin, responsable du service sport jeunesse.

Évènement culturel

La 3^e mission des volontaires d'Unis Cités est d'organiser un évènement culturel à Bischheim. Partie d'un souhait des jeunes de faire un festival Hip Hop, l'équipe leur a proposé de s'associer au CSF Victor Hugo pour participer à la fête de l'été qui se déroulera le 6 juin. Les jeunes musiciens pourront s'exprimer sur scène, d'autres, initiés à la musique dans des ateliers culturels organisés lors des vacances scolaires et en soirée, pourront se produire avec les instruments qu'ils auront eux-mêmes confectionnés, avec un artiste.

Par sa présence et son travail durant 9 mois à Bischheim, l'équipe d'Unis Cités permettra au service sport-jeunesse de mieux connaître les pratiques culturelles des jeunes et de mieux cibler les domaines d'actions à mener dans les prochaines années.

Inscriptions vacances d'été

Les accueils de loisirs maternel St Laurent, élémentaire St Laurent et At Home seront ouverts du 6 juillet au 21 août inclus. L'accueil de loisirs des Prunelliers sera ouvert du 6 au 31 juillet inclus.

Inscriptions dans les structures (dans la limite des places disponibles) :

- **accueil de loisirs maternel et élémentaire St Laurent** : du 26 mai au 3 juin pour les Bischheimois et les 4 et 5 juin pour les non Bischheimois, uniquement sur rendez-vous.

- **accueil de loisirs At Home** : les mercredis 3-10-17-24 juin de 15h à 17h30, les mardis 16 et 23 juin de 16h à 18h

- **accueil de loisirs Prunelliers** : du 8 au 16 juin

ALSH maternel St Laurent 3-6 ans :

Modulaires 12 rue St Laurent
Tél. : 03 88 18 67 33

ALSH élémentaire St Laurent 6-12 ans :

2a rue St Laurent
Tél. : 03 88 62 06 89

ALSH At Home 3-12 ans :

9 rue du Guirbaden
Tél. : 03 88 81 49 85

ALSH Prunelliers 6-13 ans :

Modulaires 82 av de Périgueux
Tél. : 06 80 93 81 11



www.ville-bischheim.fr

La qualité au rendez-vous

Deux commerces bischheimois ont été distingués par la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg pour la qualité de leur accueil. Le salon de coiffure Kraemer Paris et l'opticien Koehl ont reçu le 3 février le Trophée de l'accueil.



(de g. à d.) Hubert Drenss le premier adjoint au maire en charge notamment de l'économie et Jean-Louis Hoerlé, maire et président de la CCI Alsace, ont tenu à féliciter les deux commerces distingués, représentés ici par Nelly Kraemer, Mikael Peter, Valérie Magraoui et Christophe Nonnweiler pour le salon de coiffure. L'opticien Christophe Koehl est ici aux côtés d'Emilie Courts, la présidente de l'Union des professionnels de Bischheim.

Donathea Parent - CCI

Basé sur le volontariat, les Trophées de l'accueil sont attribués aux commerçants après un audit réalisé par la CCI qui évalue, selon 80 critères, les caractéristiques de l'accueil dans le commerce visité par un client mystère.

Salon Kraemer Paris

Installé au 50, route de Bischwiller, ce salon de coiffure vient de fêter son 5^e anniversaire. Il compte actuellement six coiffeurs et un apprenti. Distingué en 2012 par le Trophée de l'accueil, le salon de coiffure a connu une période de transition suite au départ à la retraite de deux coiffeuses. « Nous avons besoin de nous réorganiser et de créer une nouvelle dynamique. Au printemps 2014, j'ai embauché un manager Christophe Nonnweiler, maître coiffeur, chargé de faire évoluer le salon en attirant une nouvelle clientèle. C'est lui qui a pris l'initiative de participer au Trophée de l'accueil, pour créer une cohésion dans l'équipe » confie Nelly Kraemer, gérante du salon.

Un manager qui s'avoue « particulièrement content » de cette distinction. En charge de la Charte de qualité de l'enseigne Kraemer, il a su imprimer un nouveau style,

récompensé également par le Trophée Kraemer de la meilleure progression de chiffre d'affaire en 2014 sur les 100 salons que compte le groupe. « Nous avons l'avantage de ne pas être isolé et de bénéficier régulièrement de formation continue pour s'adapter aux demandes des clients » précise encore Christophe Nonnweiler.

« Ces deux récompenses sont le résultat d'un vrai travail collectif et je suis fière de mon équipe et de mon salon » conclut Nelly Kraemer.

Salon Kraemer Paris

50, route de Bischwiller - 67800 Bischheim
Tél. : 03 88 33 33 63

Horaires : lundi et jeudi de 8h à 19h, mardi et mercredi 9h à 18h, le vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h.

Opticien Koehl

Situé au 64, route de Bischwiller, l'opticien Koehl est un habitué de ce Trophée de l'accueil qu'il obtient pour la 4^e année consécutive, détenant ainsi le Trophée Or de l'accueil. « On se remet en question chaque année, pour ne pas rester sur nos acquis. Ce label de qualité permet de motiver les quatre membres de l'équipe. L'audit porte sur de

nombreux critères comme l'aspect extérieur et intérieur du magasin, l'accueil physique et téléphonique, le service et le conseil apporté au client » explique Christophe Koehl. « Il est important de savoir si on répond à la demande de la clientèle et de connaître l'image que l'on peut avoir. Cet audit relève des détails auxquels on ne pensait même pas » poursuit Marie-Paule Koehl.

Participer au Trophée de l'accueil, c'est accepté d'être jugé. « Ce n'est pas un problème pour nous car nous avons l'habitude d'être audité dans le cadre de l'obtention de la norme ISO 9001 qui labellise la qualité de notre travail d'opticien. Il ne faut pas craindre ces regards extérieurs portés sur notre travail car ils sont utiles et stimulants. Il faut les envisager comme une aide pour s'améliorer et comme un challenge pour notre équipe. Dans un commerce de proximité, c'est la qualité qui fait la différence » conclut Christophe Koehl.

Opticien Koehl

64 route de Bischwiller - 67 800 Bischheim
Tél. : 03 88 33 33 37

Horaires : le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CHEMINOTS ROLLER D'ALSACE

Les Cheminots Roller labellisés

Les « Cheminots Roller d'Alsace » se sont vus décerner par la Fédération Française de Roller Sports les labels « École de Roller Sports » et « Santé/Bien-être » pour la saison 2014/2015 car ils ont répondu à tous les critères de qualité définis par la fédération.

Deux labels synonymes de gages de confiance et de sérieux pour ce club qui existe depuis une trentaine d'années dont l'objet est le patinage artistique à roulettes, associant la danse et la musique. Il organise également depuis 3 ans les « 6h roller de Strasbourg – Bischheim – Hoenheim ».

Engagement au service du sport

Les Cheminots Roller d'Alsace ont été félicités pour leur engagement au service de leur sport et c'est en ce sens qu'ils ont obtenu ces labels. Un minimum de deux séances par semaine, un encadrement diplômé (tous les entraîneurs sont diplômés) et des tests fédéraux passés chaque fin de saison ont permis au club d'obtenir le label « École de Roller Sports ».

Quant à celui de « Santé/Bien-être », le club a répondu positivement aux différents critères :

- renforcer la pratique du roller loisir
- attirer les pratiquants pour qui la recherche de convivialité, de nature, de bien-être apparaît comme essentielle.
- mettre en avant la diversité de l'offre de



Nicolas Target

pratique mêlée aux effets bénéfiques afin de toucher le plus grand nombre.

Poursuivre les efforts

Mais le club ne compte pas s'arrêter là. Le comité directeur est conscient que ce n'est qu'une étape et qu'il faudra faire davantage pour continuer sur la voie qu'il s'est tracé.

Cette labellisation ouvre, en effet, des horizons qui se traduisent par des actions fortes :

- former en développant la qualification de

l'encadrement et sa professionnalisation.

- se structurer en déléguant et en s'appuyant sur un plus large panel de compétences.
- recruter pour mieux répondre aux attentes d'un public plus large.
- fidéliser les pratiquants par une diversification de l'offre.

+ D'INFOS :

Jean-Jacques Haffreingue
Tél. : 06 64 71 03 10

Pour tout savoir sur les associations de la ville, n'hésitez pas à consulter le guide.

Disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site www.ville-bischheim.fr



BLACK STAR BISCHHEIM

Chapeau les filles !

Samedi 6 mars, les seniors féminines du Black Star ont affronté Furdenheim, pensionnaire de nationale 2 (le 4^e niveau national) en coupe du Crédit Mutuel et en ont profité pour écrire une page de l'histoire du club devant une soixantaine de spectateurs.



Document remis

Bénéficiant d'un avantage de 41 points pour compenser les 5 divisions d'écart, les filles ont commencé le match en trombe, surprenant les visiteuses qui ne sont pas immédiatement entrées dans le match. A la mi-temps il restait encore 29 des 41 points du capital de départ, malgré la pression physique des filles de Furdenheim, handicapées par leur

maladresse aux tirs extérieurs et n'arrivant pas à assurer les rebonds grâce au formidable travail défensif des intérieures locales.

Après la mi-temps les visiteuses sont revenues sur le terrain bien décidées à faire respecter la hiérarchie. Toutefois au vu du score, Bischheim sentait que l'exploit était possible et les filles remontaient sur

le terrain hyper-motivées, bien décidées à « jouer le coup ». L'effort en défense a payé et à la fin du 3^e quart temps, il restait toujours 20 points d'écart.

Furdenheim faisait le pressing pour revenir à 4 points d'écart. Mais animées d'une détermination à toute épreuve les filles de Bischheim ne cédaient rien et réussissaient 9 tirs sur 14 aux lancer-francs du 4^e quart temps pour s'assurer une victoire sur le score de 93 à 84.

Epuisées mais conscientes de leur exploit, les filles pouvaient laisser exploser leur joie.

Il s'agit maintenant de reprendre le championnat avec l'objectif de monter en excellence départementale et d'élargir le groupe à de nouvelles recrues pour le renforcer. Avis aux candidates.

L'équipe : Maximilien Amandine, Lutz Carole, Freyburger Louise, Freyburger Agathe, Lutz Céline, Bastian Carole, Philipp Aurélie, Leobold Cindy, Boccardo Amanda, Kieffer Chloé, Stieber Angélique.

BISCHHEIM SPEED SKATING

Le BSS chez les Bretons

Les 7 et 8 février se déroulaient à St Brieuc les championnats de France de roller indoor, catégories poussins, benjamins et minimes, filles et garçons. Le Bischheim Speed Skating faisait partie des 79 clubs venus de toute la France participer à cette compétition qui a réuni 288 participants. Deux jours de course (fond et vitesse) qui validaient des mois de préparation.

Stéphanie, la coach, n'a pas manqué ce déplacement pour aller soutenir et donner les dernières instructions à ses deux champions, Charlotte (14 ans) qui est une « habituée » des championnats de France et Lucas (9 ans), dont c'était la première participation. Comme d'habitude, ces journées ont été riches en émotions, espoirs et désespoirs!

Charlotte s'est classée 11^e au général, un grand bravo à elle, qui fait ainsi partie des 15 meilleures patineuses françaises de sa catégorie. Elle intègre l'équipe d'Alsace pour une autre grande compétition : « Les trois pistes » en avril.

Lukas a découvert le haut niveau français et se classe 35^e au classement général sur 48. Pour un premier championnat, c'est un bel exploit qui l'encourage à s'entraîner avec encore plus de détermination !



Charlotte et Lucas parmi l'élite.

Sylvie Geoffroy - Vaguecourt Roller Club Presse

Si le roller vous tente :
info-bss@roller-bss.org

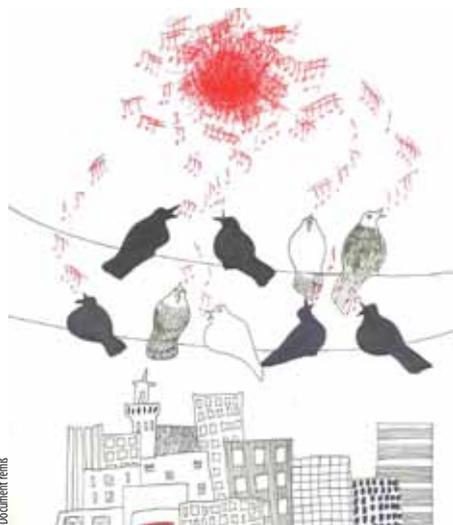
Initiation : le samedi à 9h30 au gymnase Lamartine

Ecole de course : 2 entraînements par semaine

Course : 3 à 4 entraînements par semaine

Chorale d'entre mondes

Le théâtre du Potimarron et ses partenaires vous invitent à participer à l'atelier de création de leur nouveau spectacle intitulé « Chorale d'entre mondes : jouer / chanter pour rêver, exister, résister, s'engager ». Une création à la fois jouée et chantée qui sera donnée à l'automne dans le cadre du festival Strasbourg Méditerranée et notamment à Bischheim.



hommes, militants associatifs, élus,... tout un chacun est invité à participer à cette nouvelle création collective qui permettra d'ouvrir un débat citoyen sur une question d'actualité : « Comment agir pour construire ensemble une ville, une société interculturelle dans le cadre de notre république et notre démocratie ? »

Cette « Chorale d'entre mondes » se présentera comme un ensemble de chants de résistance ponctués de scènes de théâtre forum, mettant en jeu des témoignages de celles et ceux qui se sont confrontés aux difficultés, de résister à toutes formes d'inégalités, d'injustices, d'oppressions.

Ateliers au Guirbaden

Depuis fin mars, un atelier se déroule à l'Espace Rencontre du Guirbaden (14 rue du Guirbaden à Bischheim) le jeudi de 19h à 22h. Il est ouvert à tous et vous pouvez encore assister aux rencontres prévues les 16, 23 et 30 avril.

Puis tous les participants de l'atelier bischheimois sont invités à rejoindre les week-ends fédérateurs qui rassemblent l'ensemble des acteurs du projet et durant lesquels s'élabore la partie "chantée" du spectacle :

- les 24 - 25 - 26 avril à la Résidence des Arts (13 b rue du Hohwald à Strasbourg)
- les 8 - 9 - 10 mai au sous-sol de l'Eglise Christ-Roi (2 rue de Reichstett à Bischheim)
- les 19 - 20 - 21 juin à Pfettisheim à la salle municipale



Théâtre du Potimarron au 06 67 79 43 66

Site : www.theatrepotimarron.com

Mail : contact@theatrepotimarron.com

Les partenaires du Théâtre du Potimarron : association ASTU, PAS/SAGES, CSF Victor Hugo, CSC du Neuhof, CSC du Port du Rhin, OPI du Port du Rhin.

Document remis

Les spectacles du Théâtre du Potimarron racontent des histoires vraies, issues des récits et des témoignages des participants à la création de chacun de ces spectacles de théâtre forum. Habitants, adultes, jeunes, femmes,

Séjours vacances

L'association des Œuvres Scolaires de Bischheim propose des séjours pour les enfants de 6 à 15 ans dans les Vosges et en Moselle pour les vacances de printemps et d'été.

Vacances de printemps

Séjour base de loisirs de Langatte : enfants de 6 à 15 ans

Activités : tir à l'arc, paintball, airsoft, kayak, vtt, initiation au judo, piscine au centre de bien-être (aquagym, jeux, détente, jacuzzi), bowling et une veillée chaque soir...

Inscription possible pour une ou deux semaines : du 26 avril au 2 mai, du 3 au 9 mai ou du 26 avril au 9 mai.

Tarif : 492€ tout compris (sans transport).

A Langatte (en Moselle et à 82 kms de Strasbourg)

Vacances d'été du 5 juillet au 22 août

Séjour centre des Aliziers de la Hoube (à 45 kms de Strasbourg) : enfants de 6 à 13 ans. Inscription à la semaine pour un :

- Séjour de base : 1 sortie piscine par semaine, et/ou paintball, luge alpine, camping, vtt, tir à l'arc, airsoft, baignades, pédalo, centre de bien-être, toboggan, kayak, bowling, randonnée pédestre, visite d'une cristallerie, grands jeux, activités physiques et sportives d'extérieur.

-Séjour avec option : 2 séances d'équitation ou 2 séances d'escalade ou multi-activités



Document remis

(avec 1 séance d'équitation et 1 séance d'escalade).

Possibilité de transport depuis Bischheim pour la Hoube : + 15€ (A/R)



N'hésitez pas à contacter le directeur et responsable des activités Cyril Blandin au 06 98 05 74 26 ou consultez le site internet www.aosb.fr : inscriptions possibles directement avec la carte bancaire. Aides de la CAF et chèques vacances (ANCV) acceptés.

LES AMIS DE LA NATURE

Marche d'orientation

Dimanche 26 avril



Document remis

Les Amis de la Nature (section de Bischheim) vous invitent à la marche d'orientation organisée à leur refuge du Muckenbach sur les hauteurs de Grendelbruch.

Tarifs : adulte 14€ - enfant 7€

Départ des équipes à partir de 9h

Ne pas oublier : boussole, sifflet, règle,

crayon, insigne AN, calculatrice.

Repas (entrée, bouchées à la reine et pâtes dessert, café ou thé) à 13h

Inscriptions au plus tard lundi 19 avril



Tél. : 06 82 83 56 14 ou danielle.noth@free.fr

LES RÉSIDENCES DU CANAL

Vide-grenier

Dimanche 10 mai

De 7h à 18h

Allée de la rue Charles Bock



Ce vide-grenier est organisé par l'association Les Résidences du Canal.

Inscription au 03 88 62 36 72 ou 03 69 31 43 77

Tarif : 3 euros le mètre

ASSOCIATION LIVRES

Le monde des dinosaures

Après un long voyage dans les étoiles pendant les vacances de février, La bibliothèque de l'Association-Livres propose de découvrir un autre monde « Le monde des dinosaures ».



Document remis

Disparus il y a 65 millions d'année, les dinosaures ont régné en maîtres sur la terre pendant 170 millions d'années. Présents sur tous les continents, de l'équateur aux régions polaires, bipèdes ou quadrupèdes, de la taille d'un pigeon ou

d'un immeuble de 5 étages, terrestres ou aquatiques, carnivores ou herbivores, ces reptiles continuent de nous fasciner.

Après s'être plongés dans leur univers, les enfants sont invités, lors des vacances de printemps, à venir construire un grand

dinosaure, en compagnie de Christophe Wehrung, artiste plasticien.

Activité gratuite sur inscription pour les enfants à partir de 7 ans

Du lundi 27 avril au jeudi 7 mai

De 10h à 12h30.

Contes

Et toujours à la bibliothèque... « *Il était une fois...* » moments de conte et de douceur en compagnie des conteuses bénévoles de l'Association-Livres, sur la mezzanine de la bibliothèque **les mardi 19 mai et jeudi 22 mai de 17h à 18h pour les enfants de 5 à 10 ans.**



Bibliothèque de l'Association-Livres

4, rue Victor Hugo à Schiltigheim

Tél. : 03 88 837 847

Mail: assolivres@yahoo.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h15 à 18h30

Mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 18h

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Vivre Bischheim autrement » Pas de chèque en blanc à la Droite.

Les résultats des élections départementales du canton de Schiltigheim regroupant les villes de Bischheim et de Schiltigheim sont marqués par une poussée des votes FN en milieu urbain, notamment à Bischheim, ville gérée par l'UMP depuis plus de 30 ans. Battre aujourd'hui le FN est une priorité car sa politique est anti-sociale et xénophobe; la prise en compte du quotidien des habitants est par contre une priorité collective de la droite locale, de sa majorité départementale et du gouvernement. Nous attendons maintenant des actions concrètes dans le domaine de l'habitat, du cadre de vie, de l'emploi, de la mobilité, de l'accompagnement des personnes âgées, de la prise en charge des personnes handicapées, de la jeunesse, de la prévention et de

l'éducation. Tous ces domaines sont des compétences du Conseil départemental nouvellement élu. Il faut agir localement et globalement.

Des réalisations avec nos impôts

Nous demandons que l'égalité des territoires sur le département du Bas-Rhin soit mise en oeuvre et que nos impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) déjà fort élevés reviennent au bénéfice des habitants de Bischheim et de réalisations utiles. Nous observons aussi que sur les cantons de Strasbourg où la politique de la Ville, la rénovation urbaine, la mixité sociale et le développement durable ont été mis en oeuvre la majorité PS-EELV est soutenue par les citoyens. Là où les

politiques publiques portées par le gouvernement sont fortes les valeurs de la République sont partagées et soutenues. La fraternité doit se traduire par une politique dynamique en faveur du dialogue interculturel.

Groupe des élu(e)s PS-EELV « Vivre Bischheim autrement » Richard SANCHO ANDREO, Zoubida NAILI, Gérard SCHANN, Annie ROMILLY, Gérard SCHIMMER.



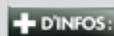
Permanences des élu-es sur rendez-vous : Tél. 06 89 86 19 12
Information, agenda, communication :
info@vivrebischheimautrement.com
www.vivrebischheimautrement

Groupe des élu(e)s de l'opposition « Les pieds sur terre et la tête aussi ! » Un an... depuis les élections municipales !

Maintenant que les élections départementales ont eu lieu, nous espérons que toute l'énergie dépensée pour celles-ci sera enfin mise au service de Bischheim et de ses habitants ! Redonnons à notre commune et son centre-ville son

dynamisme qui aujourd'hui lui fait cruellement défaut !

Groupe des élu(e)s « Les pieds sur terre et la tête aussi ! » Christèle LAFORÊT, Ernest KONRATH.



Permanences des élus sur rendez-vous :
Tél. 06 09 54 76 48
lespiedssurterreetlateteaussi.url.ph
facebook.com/pages/Les-pieds-sur-terre-et-la-tete-aussi/



Nicolas Targat



Patryk Special

Mariages

Novembre à décembre

Les époux et date du mariage

| | |
|---|----------|
| KRERI Mohammed, WALDER Alison | 31/01/15 |
| SHILYAEV Maxim Youriévitich, ACKERMANN Yolande Emma | 31/01/15 |
| GÜRCÜ Haçi, BASAR Cemile | 14/02/15 |

Naissances

Janvier à février

Nom(s), prénom(s) et date de naissance

| | | |
|-------------------------|--------------------------|------------|
| DALGIN | Mikail, Berat | 02/01/2015 |
| RODRIGUEZ HERNANDEZ | Naoki | 02/01/2015 |
| MABROUK | Mohammed Ali | 03/01/2015 |
| GEORGE | Benjamin | 04/01/2015 |
| SALAH | Acheikh | 06/01/2015 |
| ALGUIRIEVA | Assadoullah | 09/01/2015 |
| BENGOLD KNOEPFLER | Mathéo René Jean-Claude | 11/01/2015 |
| MAGOMEDOV | Amira | 11/01/2015 |
| KHELFA SAHEL | Hour | 13/01/2015 |
| SIEGEL | Méwen | 14/01/2015 |
| ANDRIANASOLO | Sarah Hasiniaina | 14/01/2015 |
| ALVES LEITE | Lucas | 15/01/2015 |
| BEN ABAKI | Wissem | 16/01/2015 |
| HUSSON | Martin Benjamin | 18/01/2015 |
| XICOLA | Lou Malo | 19/01/2015 |
| VIX | Sophia Marie Baya | 19/01/2015 |
| LAMAMRA | Anis Kamil | 20/01/2015 |
| SCHIELÉ | Lucie Sylvie Marie | 21/01/2015 |
| CAKIR | Ece | 24/01/2015 |
| UHLIG | Noémie Cécile Claudine | 27/01/2015 |
| SEN | Furkan-Ömer | 28/01/2015 |
| DOTT | Cloé Marie Clara | 28/01/2015 |
| SAINT-JUST | Stephen | 30/01/2015 |
| BUB HOFF | Nathan Sébastien Antoine | 05/02/2015 |
| HISSLER | Nolan | 05/02/2015 |
| EFEER | Betül | 09/02/2015 |
| JABBARI | Amine | 10/02/2015 |
| BLALI | Mohamed Adem | 11/02/2015 |
| BOUKALAA SOUID | Sakina | 11/02/2015 |
| EMERIT | Sarah Céline Olivia | 11/02/2015 |
| BOUKALAA SOUID | Soumaya | 11/02/2015 |
| HASANI | Ervin | 12/02/2015 |
| GALVEZ | Elio Juan Raphaël | 13/02/2015 |
| RESTELICA | Lea | 13/02/2015 |
| ÖZTÜRK | Ahsen | 13/02/2015 |
| CICEKCI | Aras | 20/02/2015 |
| DOMAINE ROESCH | Olivia Lina | 20/02/2015 |
| DI GIUSTO RAZAFITSALAMA | Massimo Luca | 22/02/2015 |

HANUSCH

Brenda Raymonde Marie-Jeanne

Alexandra Vanessa 22/02/2015

BERRAK

Myriam 25/02/2015

RISSER

Callie Elise Andréa 27/02/2015

WIESEL

Raphaël Louis 28/02/2015

Décès

Décembre (réctificatif + additif) à février

Des erreurs relatives aux prénoms de personnes décédées en décembre sont parues dans notre dernier numéro. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Voici un rectificatif.

Nom(s), prénom(s), âge et date de décès

| | | |
|---|---------|------------|
| LANGJAHN veuve ZINCK Marguerite | 93 ans | 01/11/2014 |
| GEBHARDT Anne, Louise, Cécile | 93 ans | 02/11/2014 |
| UFFLER veuve ENGLER Irène, Marie-Louise | 89 ans | 08/11/2014 |
| KOVACS veuve LACZKO Maria | 81 ans | 28/11/2014 |
| KAISER veuve GEIGER Georgette | 88 ans | 08/12/2014 |
| KLEIN veuve WUND Elisabeth, Berthe | 83 ans | 08/12/2014 |
| KOCHER veuve WELLY Myreille | 83 ans | 09/12/2014 |
| WIPFF veuve AUGUSTIN Blanche | 86 ans | 24/12/2014 |
| WEBER veuve GILLOT Catherine, Maria | 97 ans | 25/12/2014 |
| SCHAEFFER veuve DISS Simone, Madeleine | 93 ans | 26/12/2014 |
| FAIST veuve WENDLING Alice, Marthe | 100 ans | 27/12/2014 |
| BENOIST Guy, Aristide, Joseph, Michel | 84 ans | 26/12/2014 |
| HUMMEL André, Albert | 79 ans | 29/12/2014 |
| PILARDEAU Daniel, Jean, Roland | 75 ans | 01/01/2015 |
| GHAFFARI épouse YEKRANGI Jila | 65 ans | 02/01/2015 |
| VU Duc-Hien | 44 ans | 03/01/2015 |
| BOHN veuve LANG Paulette, Marie | 90 ans | 03/01/2015 |
| SULTAN veuve ATTUIL Louissette | 92 ans | 16/01/2015 |
| ROEHRIG veuve KLEIN Marguerite | 95 ans | 22/01/2015 |
| KISTNER veuve FRITSCH Germaine | 95 ans | 27/01/2015 |
| JACOBI Gilbert, Jean-Denis, Olivier | 27 ans | 29/01/2015 |
| MARTIN Gilbert | 82 ans | 29/01/2015 |
| FREYSZ veuve WILLM Caroline, Frédérique | 101 ans | 30/01/2015 |
| SCHÄFFER Francis, Daniel | 64 ans | 01/02/2015 |
| WENTZ Arthur, Jean-Paul | 85 ans | 03/02/2015 |
| WITT Robert, Eugène | 85 ans | 10/02/2015 |
| FROMENT Marcel, Jean, Emile | 91 ans | 12/02/2015 |
| STEFF Charlotte | 85 ans | 14/02/2015 |
| ECKERT Marguerite Lina | 72 ans | 19/02/2015 |
| OPPERMANN veuve BRAUN Marie, Madeleine | 90 ans | 20/02/2015 |
| MAVOUNGOU Cynthia | 41 ans | 23/02/2015 |
| BLOCH Erica | 81 ans | 24/02/2015 |
| WEISS Irène, Marie-Louise | 90 ans | 25/02/2015 |
| YÜREKLI veuve INCI Hacıhanım | 87 ans | 28/02/2015 |

>> Avril

JUSQU'AU DIMANCHE 26 AVRIL

EXPOSITION «FRAGILITÉ» de Inès Lopez Sanchez Mathély - Peinture, sculpture sous forme d'installation- Cour des Boecklin – dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

VENREDI 10 ET SAMEDI 11 À 20H30 DIMANCHE 12 À 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbseuckel « Schlaecht angschaft bringt nix in » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

SAMEDI 11

PÊCHE ouverture de l'étang Kleinau – renseignements : Alain AMANN au 06 60 32 54 22

DIMANCHE 12

THÉ DANSANT organisé par la Villa Arc en Ciel pour les jeunes retraités et seniors – salle du Cercle – à partir de 14h

RÉGATE organisée par le Modèle Yacht Club – Ballastière - 10h-16h

LUNDI 13



COLLECTE DE SANG organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang – Salle des Fêtes du Cheval Blanc – 17h à 20h

JEUDI 16

CONSEIL MUNICIPAL Salle des Fêtes du Cheval Blanc - 19h

VENREDI 17

BD-CONCERT « LE TOUR DE VALSE » de Ruben Pellejero et Denis Lapière - tout public à partir de 12 ans - Salle du Cercle – 20h30

VENREDI 17 ET SAMEDI 18 À 20H30 DIMANCHE 19 À 15H

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE par l'Erbseuckel « Schlaecht angschaft bringt nix in » - Salle des Fêtes du Cheval Blanc

DIMANCHE 19



CONCERT DU QUATUOR Tournesol Musiques du monde revisitées – École municipale de musique - Salle Waldteufel - 11h

MERCREDI 22

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « C'EST TRÈS BIEN » par Tartine Reverdy – tout public à partir de 5 ans - Salle du Cercle – 15h

VENREDI 24

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OMSAL Salle des Fêtes du Cheval Blanc – 20h

VENREDI 24 – SAMEDI 25

40° ANNIVERSAIRE FC SOLEIL

VENREDI 24 : REMISE DE MÉDAILLES Club house, rue Ampère – 19h

SAMEDI 25 : SOIRÉE DANSANTE Salle des Fêtes du Cheval Blanc – 19h30

DIMANCHE 26

MARCHE D'ORIENTATION organisée par les Amis de la Nature -section Bischheim- au refuge du Muckenbach. Inscriptions avant le 19 avril : 06 82 83 56 14 – danielle.noth@free.fr

>> Mai

DIMANCHE 3

VISITE – CONFÉRENCE « LE CIMETIÈRE JUIF DE BISCHHEIM » avec Jean-François Kovar – RDV devant l'entrée du cimetière, rue des Saules

VENREDI 8

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE de la Victoire de 1945 au monument aux morts – 8h45

DU SAMEDI 9 MAI AU DIMANCHE 21 JUIN

EXPOSITION « RENDEZ-VOUS DANS LA COUR ! » en partenariat avec le Centre d'illustration de la Médiathèque André Malraux – Illustration - Cour des Boecklin – dimanche, mardi, mercredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h

DIMANCHE 10

VIDE-GRENIER organisé par Les Résidences du Canal - Allée de la rue Charles Bock – De 7h à 18h

MERCREDI 13

CONCERT « MOR KARBASI » Musique du Monde – Israël/Espagne – Salle du Cercle – 20h30

SAMEDI 16 – DIMANCHE 17

PÊCHE 24 heures par équipe, compétition organisée par l'AAPPMA – Étangs Grossried – à partir de 14h

SAMEDI 16

DINER DANSANT organisé par l'OMSAL – Salle des Fêtes du Cheval Blanc – 20h Inscription au 03 88 81 18 80

DIMANCHE 17

VISITE – CONFÉRENCE « LE JUDAÏSME À BISCHHEIM » avec Jean-François Kovar – RDV Cour des Boecklin - 16h

CONCERT DU « CHOEUR DE CLARINETTES DE BISCHHEIM » École municipale de musique - Salle Waldteufel - 11h

MERCREDI 20

SPECTACLE JEUNE PUBLIC « LES SOUVENIRS DE MADAME KABITSCH » par la Cie Moska – tout public à partir de 5 ans - Salle du Cercle – 15h

JEUDI 21 MAI

CINÉ-DÉBAT « SACRÉE CROISSANCE ! » Mairie de Bischheim – Salle des Mariages – entrée libre - 20h

DU 30 MAI AU 10 JUIN



MESSTI Fête Foraine – Place de la République

DIMANCHE 31 MAI

RÉGATE organisée par le Modèle Yacht Club – Ballastière - 10h-16h

L'Harmonie Bischheim

Direction Aimé BASTIAN

vous convie à son

CONCERT ANNIVERSAIRE

Avec la participation de la
**BATTERIE FANFARE
DES SAPEURS-POMPIERS
DE KUTTOLSHEIM**

Dimanche à **17 h 00**

7 juin 2015

PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS
Strasbourg - Salle Erasme

Stradim®

Société
Saq
Alsacienne
du
Bâtiment

Alcys
L'habitat est proche de vous

Crédit Mutuel

- RÉSERVATION À PARTIR DU 11 MAI :**
- **AU POINT INFO CULTURE DE BISCHHEIM :** 35 route de Bischwiller
Téléphone : 03 88 33 36 68 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.
 - **PAR MAIL :** billetteriehb@gmail.com / Les places seront à retirer à la caisse
le jour du concert de 15 h 30 à 16 h 45.
 - **AU PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS :** le jour du concert, à partir de 15 h 30.

Entrée gratuite - Plateau